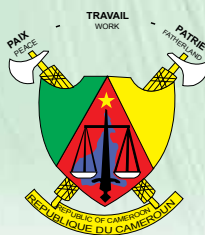


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

CABINET CIVIL

CELLULE DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CABINET CIVIL

COMMUNICATION UNIT

Visite d'Etat de S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, en Italie

20 - 22 Mars 2017



DOSSIER DE PRESSE

Notre site Web : www.prc.cm



BIOGRAPHIE DU PRÉSIDENT PAUL BIYA

Son Excellence **Paul BIYA** est né le 13 février 1933 à Mvomeka'a dans l'arrondissement de Meyomessala, département du Dja- et-Lobo, région du Sud. Fils de Etienne MVONDO ASSAM et de Anastasie EYENGA ELLE.

S.E. Paul BIYA est le deuxième Chef de l'Etat du Cameroun. Il a accédé au pouvoir le 6 novembre 1982 après la démission du Président Ahmadou AHIDJO.

Études primaires et secondaires :

C.E.P.E. : juin 1948 (Ecole catholique de Nden) ; Pré-seminaire Saint Tharcissius à Edéa (1948 – 1950) ; Petit Séminaire d'Akono (1950- 1954) ;

B.E.P.C. : juin 1953 ; Lycée Général Leclerc de Yaoundé (1954- 1956) ;

Baccalauréat 1ère partie : juin 1955 ;

Baccalauréat 2ème partie (série philosophie) : juin 1956.

Supérieures :

Au Lycée Louis Le Grand de Paris ;

A l'Université de Paris Sorbonne (Faculté de Droit) ;

A l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ;

A l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-mer.

Diplômes :

A l'issue de ses études, il a obtenu les diplômes suivants :

1960 : Licence en Droit Public

1961 : Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris

1962 : Diplôme de l'Institut des Hautes Études d'Outre-mer (IHEOM)

1963 : Diplôme d'Études Supérieures en Droit Public.

Décorations :

Grand Maître des Ordres Nationaux ;

- Commandeur de l'Ordre National, de classe exceptionnelle (République Fédérale d'Allemagne) ;
- Commandeur de l'Ordre National (Turquie) ;
- Grand Croix de l'Ordre National du Mérite Sénégalais ;
- Grand Officier de la Légion d'Honneur (France) ;
- Great Commander of the Medal of St- George (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ;
- Grand Collier de l'Ordre du Ouissam Mohammadi (Royaume du Maroc) ;
- Great Commander of the Order of Nigeria (République Fédérale du Nigéria) ;
- Docteur Honoris Causa de l'Université de Maryland (USA) ;
- Professeur Honoraire de l'Université de Beijing (République Populaire de Chine) ;
- Titulaire de plusieurs décorations de divers autres pays.

Carrière :

Octobre 1962

Monsieur Paul BIYA est nommé Chargé de Mission à la Présidence de la République dès son retour de Paris.

Janvier 1965

Monsieur Paul BIYA est nommé Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Culture.

Juillet 1965

Monsieur Paul BIYA est Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Culture.

Décembre 1967

Monsieur Paul BIYA est nommé Directeur du Cabinet Civil du Président de la République.

Janvier 1968

Tout en gardant le poste de Directeur du Cabinet Civil, M. BIYA se voit hissé aux fonctions de Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Août 1968

Monsieur Paul BIYA est nommé Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Juin 1970

Monsieur Paul BIYA devient Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Juin 1975

Monsieur Paul BIYA est nommé Premier Ministre de la République Unie du Cameroun.

Juin 1979

La Loi N°79/02 du 29 juin 1979 fait du Premier Ministre le successeur constitutionnel du Président de la République.

06 novembre 1982

Monsieur Paul BIYA prête serment comme Président de la République Unie du Cameroun, le deuxième de l'histoire du pays. Cette cérémonie se déroule au Palais de l'Assemblée Nationale, devant les élus du peuple, suite à la démission, le 4 novembre 1982, du Président Ahmadou AHIDJO.

Au moment de son accession à la magistrature suprême, Paul BIYA est le 1^{er} Vice-président du Comité Central de l'Union Nationale Camerounaise (UNC) et Membre du Bureau Politique de ce parti.

- Elu Président de la République le 14 janvier 1984, réélu le 24 avril 1988, le 11 octobre 1992 (première élection au suffrage universel direct avec multiplicité de candidatures au Cameroun), le 11 octobre 1997, le 10 octobre 2004 et le 9 octobre 2011.
- Elu Président de l'Union Nationale Camerounaise, le 14 septembre 1984.
- Elu Président du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) après la transformation de l'UNC en RDPC le 24 mars 1985 à Bamenda.

En promulguant, le 19 décembre 1990, la loi sur les

associations et les partis politiques, M. Paul BIYA a restauré le multipartisme au Cameroun (depuis le 1^{er} septembre 1966, ce pays vivait à l'ère du monopartisme de fait).

A ce jour, plus de 200 partis politiques ont été légalisés. Le RDPC a obtenu la majorité absolue lors des élections législatives de mars 1997, de juin 2002, de juillet 2007 et de septembre 2013. Malgré ces victoires, le Président de la République a toujours choisi de former des gouvernements d'ouverture. Quatre partis sont représentés dans le gouvernement : le RDPC, l'UNDP, l'ANDP et le FSNC.

Les dernières élections législatives et municipales ont eu lieu le 30 septembre 2013. Elles ont été organisées par un organe indépendant, Elections Cameroon.

Publications :

Monsieur Paul BIYA est l'auteur d'un essai politique, **Pour le Libéralisme Communautaire**, éditions Marcel Fabre, Lausanne 1987.

Cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en hébreu. Le Chef de l'Etat y annonce l'avènement du multipartisme (devenu officiel en 1990) après l'étape transitoire du parti unique. Il explique son option pour le libéralisme économique et l'initiative privée tout en préconisant la solidarité nationale, la répartition équitable des fruits de la croissance, la justice sociale, l'éclosion d'une culture basée sur l'inventivité et la coexistence harmonieuse des valeurs propres aux diverses communautés qui forment la Nation. Enfin, il réaffirme la nécessité de moderniser l'Etat et d'entretenir des relations de coopération avec les autres pays du monde.

- **Paul BIYA, un nouvel élan.** Ouvrage entretien avec Charles NDONGO, Editions Africa Multi Media, Yaoundé, 1997.

- **L'Emergence de l'Afrique. Regards croisés de Paul BIYA, Abdoulaye BIO TCHANE, Youssou N'DOUR,** Editions Le Cherche Midi, Paris, 2010.

Vie conjugale :

Son Excellence Paul BIYA est marié à Chantal Pulchérie BIYA.

Il est père de trois enfants : Franck BIYA, Paul BIYA Junior et Anastasie Brenda BIYA EYENGA.



BIBLIOGRAPHIE DU PRESIDENT SERGIO MATTARELLA

- Sergio MATTARELLA est né à Palerme, le 23 juillet 1941. Il est père de trois enfants.
- En 1964, il obtient le diplôme en droit à l'Université de Rome "La Sapienza", avec mention très honorable et félicitations du jury. Son mémoire s'intitule « La fonction d'orientation politique ».
- Depuis 1967, il est inscrit au tableau de l'ordre des avocats du Barreau de Palerme.
- Il enseigne le droit parlementaire à la Faculté de droit de l'Université de Palerme jusqu'en 1983, date de sa mise en disponibilité pour cause de mandat parlementaire, suite à son élection à la Chambre des députés.
- Son activité scientifique ainsi que ses publications portent essentiellement sur des sujets de droit constitutionnel (l'intervention de la région sicilienne dans l'économie, le bicamérisme, la procédure législative, l'activité d'inspection parlementaire, l'indemnité d'expropriation, l'évolution de l'administration régionale sicilienne, les contrôles sur les collectivités locales). Il est également l'auteur de publications concernant des sujets liés à son activité parlementaire et de gouvernement. Il présente des rapports et des interventions dans le cadre de colloques juridiques et dispense des cours de master et de spécialisation dans plusieurs Universités.
- Son parcours politique commence sous le signe de l'engagement catholique-social et réformateur.
- En 1983, il est élu député pour la Démocratie chrétienne dans la circonscription Sicile occidentale. Il siège à la Chambre des députés jusqu'en 2008.
- Durant ces sept législatures, il est membre de la Commission pour les affaires constitutionnelles, de la Commission affaires étrangères et du Comité pour la législation, dont il est Président.
- En outre, il est membre de la Commission bicamérale pour les réformes institutionnelles de la XIe législature, dont il devient Vice-Président, de la Commission bicamérale pour les réformes institutionnelles de la XIIIe législature, de la Commission d'enquête parlementaire sur le terrorisme et les attentats, de la Commission d'enquête parlementaire sur la mafia. Pendant la XVe législature, il est Président de la Commission juridictionnelle de la Chambre des députés.
- Pendant la XIIIe législature, il est Président du Groupe parlementaire des populaires et démocrates (depuis le début de la législature jusqu'en octobre 1998).
- De juillet 1987 à juillet 1989, il est nommé Ministre des relations avec le Parlement. La réforme de l'organisation de la Présidence du Conseil des ministres et celle du vote à scrutin secret au Parlement datent de cette époque. De juillet 1989 à juillet 1990 il est Ministre de l'éducation publique. La Conférence nationale de l'école (janvier 1990) et la réforme du système

d'éducation primaire qui, entre autres, introduit le module des trois enseignants sur deux classes (Loi n° 148 de 1990) remontent à cette époque.

- Il est nommé Vice-Président du Conseil des ministres en octobre 1998 et Ministre de la défense en décembre 1999, fonction qu'il exerce jusqu'aux élections de juin 2001. La loi sur l'abolition du service militaire obligatoire date de cette époque, ainsi que celle qui établit l'autonomie de l'Arme des Carabiniers. Au cours de cette période, l'Italie assure une présence importante au sein des missions de paix déployées par les Nations Unies et apporte une contribution majeure aux opérations d'interposition et de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine et dans l'ancienne République Yougoslave de Macédoine. À la même époque, l'Italie appuie avec conviction le lancement de la politique européenne de sécurité

et de défense ainsi que la création, entre autres, du premier corps d'armée européen.

- Sergio Mattarella ne renouvelle pas sa candidature aux élections législatives de 2008 et quitte la vie politique.
- En mai 2009, le Parlement le nomme membre du Conseil de présidence de la justice administrative, organisme dont il devient Vice-Président.
- Le 5 octobre 2011, il est élu juge constitutionnel par le Parlement ; il prête serment le 11 octobre 2011.
- Sergio MATTARELLA est élu douzième Président de la République, le 31 janvier 2015. Il succède ainsi à Giorgio NAPOLITANO qui a démissionné de ses fonctions le 15 janvier 2015.

Source : <http://www.quirinale.it/qrnw/statico/lingue/fr/fr-biografia.htm>



LES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET L'ITALIE

I. Cadre Juridique

La coopération entre le Cameroun et l'Italie est encadrée par les principaux instruments juridiques ci-après :

- Accord de coopération technique, économique et financière, 17 janvier 1989.
- Accord sur la protection et la promotion réciproque des investissements, 29 juin 1999.
- Accord sur l'annulation de la dette (en vigueur depuis le 30 novembre 2006).
- Accord relatif à l'exemption réciproque de l'obligation de visas de court séjour pour les détenteurs des passeports diplomatiques ou de service, signé le 17 mars 2016, par S.E MBELLA MBELLA, Ministre des Relations Extérieures et Mario GIRO, Vice-Ministre italien en charge de la Coopération Internationale, au cours de la visite d'Etat du Président italien, Sergio MATTARELLA, au Cameroun. Le Chef de l'Etat a ratifié cet Accord le 12 juillet 2016. La partie italienne a, en mi-octobre 2016, notifié la mise en route du processus de ratification de cet Accord.
- Accord portant sur la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Cameroun et l'Italie, signé le 17 mars 2016, côté camerounais par le Professeur Jacques FAME NDONGO, Ministre de l'Enseignement Supérieur, et côté italien par Mario GIRO. La signature de cet accord a donné lieu à l'institution d'une Commission mixte entre les deux pays.
- Accord-cadre entre le Cameroun et l'Italie relatif à l'utilisation des ressources issues de l'annulation de la dette du Cameroun par l'Italie, signé le 17 mars 2016, par S.E. Samuela ISOPI, Ambassadeur de l'Italie au Cameroun, et Louis Paul MOTAZE, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), pour un montant d'environ 25 milliards de F CFA, en vue de la réalisation de projets dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du développement rural.
- Protocole d'accord entre l'Université de Padoue d'Italie et l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics du Cameroun, signé le 17 mars 2016, par le Professeur Rosario RIZZUTO, Recteur de l'Université de Padoue, et Emmanuel NGANOU DJOUMESSI, Ministre des Travaux Publics.
- Mémoire d'entente entre le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et l'Université de Padoue d'Italie, pour la promotion de l'urbanisme durable au Cameroun, signé le 17 mars 2016, par le Professeur Rosario RIZZUTO, et Jean Claude MBWENTCHOU, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Développement Urbain.
- Accord commercial entre le Gouvernement camerounais et l'Entreprise italienne PIZZAROTTI, signé le 17 mars 2016, au cours du Forum économique organisé en marge de la visite d'Etat du Président Sergio MATTARELLA au Cameroun, par Jean Claude MBWENTCHOU, Jacqueline KOUNG A BISSIKE, Ministre des domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, et Célestin NDONGA, partenaire stratégique de PIZZAROTTI, pour la construction de 10 000 logements sociaux à Mbankomo, pour un montant de 359 milliards de F CFA. Ce projet vient de connaître une avancée considérable avec la signature, le 1er mars 2017 à Yaoundé, de deux conventions de prêts d'un montant cumulé de 115 milliards de FCFA entre l'Etat

du Cameroun, représenté par le MINEPAT, et la banque italienne INTESA SANPAOLO pour le financement de la première phase du projet de construction de 10 000 logements sociaux à Yaoundé et ses environs et d'une base industrielle à Mbankomo.

- Convention de partenariat entre, d'une part, les Ministres camerounais de l'Agriculture et du Développement Rural, et de l'Enseignement Supérieur, et d'autre part, la société italienne GIANCASPRO-DEFINO Sarl, le 30 juin 2016. A travers ce partenariat, l'entreprise italienne veut apporter son expertise en matière de traitement des produits agricoles et contribuer à la production d'équipements destinés à la mécanisation de la filière agricole au Cameroun.
- Accord de partenariat révisé entre le Gouvernement du Cameroun et l'Association Italienne d'Assistance aux Personnes Handicapées (A.I.A.S. d'Afragola) relative à la construction et à l'équipement du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées (CRPH) de Maroua, signé le 29 août 2016.
- Protocole d'Accord entre l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) et l'Université de Padoue, pour la formation d'un Master en matière de coopération internationale, actions humanitaires et développement durable, signé le 15 février 2016 à l'issue du Forum Economique Cameroun-Italie, et qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Cadre portant sur la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Cameroun et l'Italie.
- Protocole d'Accord entre l'Université de Douala et l'Université de Padoue pour des cours relatif à l'obtention d'une licence à l'Institut des Beaux-arts et la Faculté des lettres, signé le 15 février 2016 à l'issue du Forum Economique Cameroun-Italie.
- Mémoire d'Entente entre le Ministère des Transports et la Société IVECO pour la modernisation du transport urbain dans la ville de Douala signé le 15 février 2016 au terme du Forum Economique Cameroun-Italie.
- Mémoire d'Entente entre le Ministère des Travaux Publics et la Société SEAS pour la construction des Infrastructures routières au

Cameroun signé le 15 février 2016 à l'issue du Forum Economique Cameroun-Italie.

II. La coopération politique et diplomatique

- Les relations diplomatiques entre le Cameroun et l'Italie ont été établies au lendemain de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale. Ces relations, empreintes d'amitié et de chaleur, ont été marquées par les principaux faits ci-après :
- **28 février 1962** : présentation des lettres de créance du premier Ambassadeur de la République Italienne au Cameroun avec résidence à Yaoundé.
- **Juillet 1964** : ouverture de l'Ambassade du Cameroun à Rome et nomination d'un Chargé d'Affaires a.i.
- Cette Antenne diplomatique ferme en 1965 pour rouvrir en 1974.
- **1984** : nomination du tout premier Ambassadeur résident du Cameroun à Rome, deux ans après l'accession du Président Paul BIYA au pouvoir.
- Depuis lors, la coopération politique et diplomatique entre les deux pays n'a cessé de se développer et de se consolider.
- L'Ambassadeur de la République du Cameroun en Italie est M. Dominique AWONO ESSAMA, nommé le 9 juin 2008. Il a présenté ses lettres de créance au Président de la République Italienne le 21 janvier 2009.
- Le Cameroun est également représenté en Italie, depuis le 2 décembre 2016, par un Consul Honoraire à Milan, qui couvre les régions géographiques de Florence et de Lombardie. L'intéressée est Mme Esther Edwige NKOLO LEKOUA, d'origine camerounaise et naturalisée italienne.
- Madame Samuela ISOPI est l'Ambassadeur de la République Italienne au Cameroun. Elle a présenté ses lettres de créance au Président de la République, Paul BIYA, le 19 septembre 2014.
- La communauté camerounaise en Italie est évaluée à près de 12 000 personnes dont 4 000 étudiants.

Les échanges de visite

- Preuve de l'excellence des relations d'amitié entre le Cameroun et l'Italie, les échanges de visite de hautes personnalités entre les deux pays sont réguliers. A titre d'illustrations :
- **1990** : visite du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA en Italie à l'occasion de la Coupe du monde de football. il assiste au match d'ouverture Cameroun-Argentine (1-0).
- **06-09 avril 2005** : le Président de la République, S.E. Paul BIYA et Mme Chantal BIYA se rendent à Rome, pour prendre part aux obsèques de Sa Sainteté le Pape Jean Paul II.
- Le Chef de l'Etat, bien qu'invité par les autorités vaticanes, a foulé à deux reprises le sol italien ces deux dernières années : le 18 octobre 2013 à l'occasion de la visite officielle au Vatican à l'invitation du Pape François et du 25 au 28 avril 2014 à l'occasion de la canonisation des Papes Jean Paul II et Jean XXIII. On note chaque fois la présence d'un représentant du gouvernement italien dans le protocole d'accueil.
- **24 novembre 2000** : visite du Ministre Délégué de l'Economie et des Finances, Jean-Marie Ngankou, à Rome, au cours de laquelle est signé un accord bilatéral de rééchelonnement de la dette du Cameroun vis-à-vis de l'Italie.
- **20-22 février 2003** : visite de S.E.M. Alfredo Luigi Mantica, Sénateur et Sous-Secrétaire d'Etat italien aux Affaires Etrangères à Yaoundé.
- **04-06 décembre 2003** : mission économique du Ministre d'Etat chargé du développement industriel et commercial à Florence et à Rome.
- **18-20 juin 2005** : visite du Ministre des Relations Extérieures, S.E. Laurent Easo à Rome. A cette occasion, il rencontre son homologue italien, S.E. Gianfranco Fini et le Président de l'Assemblée nationale italienne.
- **27 novembre-02 décembre 2005** : visite prospective effectuée à Rome par le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises à l'invitation de la Chambre européenne des experts.
- **17-26 juillet 2006** : visite de prospection des opérateurs économiques italiens au Cameroun, sous la conduite de la Chambre européenne des experts.
- **Février 2007** : visite d'une délégation de hauts responsables militaires italiens au Cameroun, dans le cadre de l'initiative du Centre d'Excellence pour la Stabilité des Unités de Police (COESPU). Cette visite avait pour objet, le suivi du travail effectué par des gendarmes camerounais dans différents centres de formation italiens.
- **16-23 mars 2007** : visite de travail effectuée par une délégation conduite par le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, à l'Université d'Udine, dans le but de formaliser un cadre de partenariat entre cette institution et le Cameroun.
- **17-24 novembre 2007** : visite du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural à Rome, pour participer à une conférence de la FAO. A cette occasion, M. Jean Nkuété s'est également entretenu avec le Ministre italien de l'Agriculture sur la possibilité de signer un accord bilatéral de coopération agricole.
- **15-18 février 2009** : l'association humanitaire italienne « Moto for Peace » effectue une expédition au Cameroun, baptisée « Afrique dans le cœur ». Cette expédition a pour objectif d'offrir du matériel médico-sanitaire pour la mise sur pied d'un dispensaire à Selva Cameroun, une association humanitaire œuvrant à l'Ouest Cameroun.
- **Avril 2009** : une délégation conduite par le Délégué Général à la Sûreté Nationale, Edgard Alain Mebe Ngo'o participe à une conférence internationale sur l'immigration, à Rome.
- **24-25 juin 2009** : une délégation conduite par le Ministre Délégué auprès du MINEPAT, Yaouba Abdoulaye participe à la conférence « Africa and Italy : Partners in Business », à Rome. Réunion visant à renforcer les liens économiques entre l'Italie et l'Afrique.
- **03-13 juillet 2009** : une délégation camerounaise participe à la 14ème édition de la Foire Internationale de l'Artisanat de Teramo, en Italie.
- **11 juillet 2009** : le Ministre Chargé de Missions à la Présidence de la République, Victor Arrey

Nkongho Mengot prend part à une réunion, « *Africa Partnership Forum* », tenue à Rome, dans le cadre de la présidence italienne du G8.

- **26-27 novembre 2009** : le Ministre Yaouba Abdoulaye conduit une délégation camerounaise en Italie, à l'effet de préparer les rencontres économiques Cameroun-Italie, objet de la visite au Cameroun du Ministre italien Adolfo Urso en 2010.
- **26 février-03 mars 2010** : le Ministre des Affaires sociales, Mme Catherine Bakang Mbock conduit une délégation camerounaise en Italie pour une visite de travail au siège de l'ONG A.I.A.S. Di Afragola. Cette ONG travaille en collaboration avec le MINAS aux fins de construire un centre polyvalent des handicapés à Maroua et de former des Camerounais qui y travailleront.
- **Juin 2010** : en prélude à la visite du Vice-Ministre italien du Développement Economique, M. Adolfo Urso, le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements du Cameroun, Mme Marthe Angeline Mindja séjourne en Italie afin de présenter aux hommes d'affaires italiens les opportunités d'investissements au Cameroun.
- **1-2 juillet 2010** : une délégation conduite par le Vice-Premier Ministre, MINADER Jean Nkuété participe à la deuxième édition du forum « Africa and Italy : Partners in Business », à Rome. Au cours de cette réunion, le Cameroun et l'Italie réaffirment leur engagement à renforcer leur coopération économique.
- **19-20 juillet 2010** : M. Aldo Urso, Vice-Ministre italien du Développement Economique, effectue une mission institutionnelle au Cameroun. Il est accompagné d'une quarantaine de chefs d'entreprises italiens. Cette visite a notamment donné lieu à des échanges institutionnels.
- **16-18 juillet 2012** : le Conseiller Diplomatique auprès du Ministre italien de la Coopération Internationale et de l'Intégration, Mme Lucia Pattarino effectue une visite de travail au Cameroun. Cette mission avait pour but de rechercher une solution rapide au cas d'adoption litigieuse d'enfants camerounais par le couple italien Rabito Crescimanno.
- **25-29 novembre 2012** : mission de promotion économique et de renforcement des liens de coopération avec l'Italie conduite par le Ministre des Relations Extérieures, S.E. Pierre Moukoko Mbonjo à Rome, en vue de densifier la coopération avec l'Italie. Cette visite est marquée par de nombreux entretiens avec les autorités italiennes, notamment le Ministre des Affaires Etrangères, S.E. Giulio Terzi Di Sant'agata, ainsi que certains responsables des organisations des Nations Unies basées à Rome (FIDA, PAM, FAO).
- **Septembre 2013** : mission de promotion économique du MINEPAT en Italie en vue de susciter l'intérêt des hommes d'affaires et investisseurs italiens à venir investir au Cameroun.
- **21 mars-04 avril 2014** : Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires sociales conduit une délégation camerounaise à Naples en Italie, afin de finaliser le projet d'Avenant à l'Accord de partenariat entre le Gouvernement camerounais et AIAS d'Afragola en vue d'accélérer la construction et la mise en fonctionnement du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua.
- **26 juin 2014** : l'Ambassadeur du Cameroun en Italie, S.E. Dominique Awono Essama conduit une délégation camerounaise à la présentation des atouts économiques du Cameroun au siège de la Confindustria Assafrica & Mediterraneo, l'organisation patronale du secteur privé italien qui associe et représente les entreprises italiennes en Afrique. Lors de cette visite, les entreprises italiennes ont été invitées à participer à PROMOTE 2014.
- **13-14 octobre 2014** : participation d'une délégation camerounaise à la conférence Italie-Afrique, dédiée à l'énergie. Au cours de cette conférence, la partie italienne réaffirme son engagement et sa disponibilité à aider les pays africains à réduire la fracture énergétique.
- **Avril 2015** : visite en Italie des députés camerounais membres du groupe d'amitié Italie-Cameroun (Manamourou épouse Silikam, Tomaino Ndam Njoya, Vincent de Paul Emah Etoundi, Honorine Wainachi Nengtoh et du chef de délégation, vice-président de l'Assemblée nationale, Théodore Datouo). Lors de cette tournée, les responsables de l'Université de Tore Vergata, à Rome, se sont dits prêts à mettre en place dans les dix régions du Cameroun, les incubateurs d'entreprise (outils qui permettent de réaliser les actions de maîtrises des technologies

dans les secteurs porteurs).

- **1er mai-31 octobre 2015** : participation du Cameroun à l'Exposition Universelle de Milan qui porte sur le thème « Nourrir la planète : Energie pour la vie ». Cette participation est marquée par : la « Journée camerounaise », le 7 juillet ; le Forum économique Cameroun-Italie, le 9 juillet ; la « Journée de l'agriculture camerounaise », le 10 juillet. Deux mémorandums d'entente ont été signés, l'un entre la Chambre de Commerce du Cameroun et la Chambre de Commerce de Milan, afin de promouvoir les échanges commerciaux et la prospection des marchés ; l'autre entre la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts et une entreprise italienne « Nove Engineers Consulting », en matière de formation et accompagnement des opérateurs.
- **Du 17 au 20 mars 2016 : visite d'État au Cameroun de S. E. Sergio MATTARELLA, Président de la République italienne.** Cette visite a été ponctuée par :
 - l'entretien entre les deux Chefs d'Etat au Palais de l'Unité et un Dîner d'Etat ; la rencontre entre les Opérateurs économiques Italiens et Camerounais à l'Hôtel Hilton ;
 - la rencontre et l'échange entre le Président italien, les Universitaires et les Etudiants à l'Université de Yaoundé I, au cours de laquelle S.E. Sergio MATTARELLA a été élevé au grade de « Professeur Honoraire de Université de Yaoundé I » ; la visite du Monument de la Réunification par le Président italien ; la visite de l'entreprise italienne Ferrero basée à Yaoundé par le Président italien ;
 - la rencontre du Président italien avec la Communauté italienne à la Résidence de l'Ambassadrice d'Italie ;
 - la visite du Centre d'Orientation Educative (COE) et de l'hôpital Privé Catholique Saint Luc de Mbalmayo par le Président italien ;
 - la rencontre du Président italien avec les représentants de la Communauté de Sant'Egidio à l'Hôtel Hilton ;
 - l'inauguration par le Président italien de la nouvelle Chancellerie de l'Ambassade d'Italie au Cameroun.
 - Madame Laura MATTARELLA, fille du Président italien, a visité le Centre International de Référence Chantal BIYA (CIRCB) et le Centre PROMHANDICAM qui accueille les enfants handicapés.
- La visite d'Etat du Président de la République Italienne au Cameroun a également été marquée par le renforcement du cadre juridique de la coopération entre les deux pays, à travers la signature de trois nouveaux accords, à savoir l'Accord d'exonération des visas de court séjour pour les titulaires des passeports diplomatiques et de service, l'Accord de coopération culturelle, technique et scientifique et le Document Cadre pour l'utilisation des ressources issues de l'annulation de la dette du Cameroun envers l'Italie. Ont également été signés à cette occasion : le Protocole d'Accord entre l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics et l'Université de Padoue, ainsi que le Mémorandum d'Entente entre le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et le Département d'Ingénierie Civil, Architectural et Environnemental de la même université, pour la promotion de l'urbanisme durable du Cameroun.
- Au cours de leurs échanges, les Présidents Sergio MATTARELLA et Paul BIYA se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui existent entre l'Italie et le Cameroun, et ont convenu d'explorer les voies pouvant mener ces relations à des hauteurs plus élevées. Le Président italien a salué le rôle du Cameroun dans la stabilité régionale et son engagement dans l'accueil des réfugiés. Le Président Sergio MATTARELLA a manifesté son soutien pour les efforts déployés par le Cameroun dans la lutte contre Boko Haram, et a annoncé à cet égard une nouvelle contribution en faveur du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, afin de gérer les problèmes d'urgence humanitaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent (pour plus de détails, lire le **Communiqué de presse conjoint publié à l'issue de cette visite d'Etat**).
- **21 septembre 2016** : le Ministre de l'Eau et de l'Energie a reçu une délégation d'hommes d'affaires italiens venus prospecter les opportunités d'investissement dans le secteur de l'eau et de l'énergie au Cameroun (les Italiens sont intéressés par les projets d'adductions d'eau ; les projets hydroélectriques ; la construction de pipelines, les énergies renouvelables),

- **Du 20 au 28 novembre 2016** : voyage de presse au Cameroun du journaliste Joshua MASSARENTI, du Groupe éditorial italien « Vita », dans le cadre d'un projet financé par le Ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale qui avait pour objectif d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la lutte contre le terrorisme au Cameroun, et en particulier sur les actions des Autorités camerounaises dans le cadre de cette lutte.
- **Du 11 au 14 décembre 2016** : visite au Cameroun des responsables de la firme italienne IVECO. Conduite par l'Ambassadrice d'Italie au Cameroun, cette délégation composée de six membres (dont Monsieur Sylvain Blaise, Directeur d'IVECO bus), a rencontré le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le MINEPAT, le Ministre des Transports et le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain.
- **Du 12 au 16 février 2017** : une mission économique Italienne, conduite par le Vice-Ministre italien en charge la Coopération Internationale, S.E. Mario GIRO, a effectué une visite au Cameroun. L'objectif de cette mission était de donner suite aux engagements mutuels pris en mars 2016 lors de la visite d'Etat au Cameroun du Président Sergio MATTARELLA. Durant son séjour au Cameroun, S.E. Mario GIRO, qu'accompagnait Madame l'Ambassadeur d'Italie, a été reçu en audience par : le Ministre des Enseignements Secondaires, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Ministre des Relations Extérieures et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement au nom du Chef de l'Etat. Par la même occasion, Mario GINO a procédé à l'inauguration du Pavillon italien « Casa Italia » au 6e Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat de Yaoundé (« PROMOTE ») [près de 70 entreprises italiennes étaient présentes au Salon PROMOTE, l'une des plus importantes délégations].
- En marge de PROMOTE 2017, un Forum économique Cameroun-Italie s'est tenu le 15 février 2017 à Yaoundé. Son objectif était de nouer des contrats d'affaires et accroître l'investissement italien au Cameroun. Il a mobilisé près de 150 chefs d'entreprises et institutions italiens de divers secteurs (énergies renouvelables, BTP, agro-alimentaire, transformation du bois et du

cuir, transport, mécanique industrielle, marbre, ameublement, etc.). Ce Forum s'est achevé par la Signature de quatre nouveaux Instruments, à savoir le Protocole d'Accord entre l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) et l'Université de Padoue ; le Protocole d'Accord entre l'Université de Douala et l'Université de Padoue ; le Mémoire d'Entente entre le Ministère des Transports et la Société IVECO ; et le Mémoire d'Entente entre le Ministère des Travaux Publics et la Société SEAS (voir ci-dessus : Cadre juridique).

III. La coopération économique, technique, financière et culturelle

1- Sur les plans économique et financier

Le soutien de l'Italie au développement du Cameroun a été assez régulier depuis le début des années 1990, avec la signature de deux Accords de rééchelonnement de la dette du Cameroun vis-à-vis de l'Italie (1991 et 1995).

- **24 novembre 2000** : signature à Rome d'un accord bilatéral de rééchelonnement des dettes du Cameroun vis-à-vis de l'Italie. 40, 4 milliards FCFA rééchelonnés sur une période de 23 ans (pour les crédits commerciaux) et de 12 ans (pour les prêts d'aide publique au développement).

- L'Italie a été le premier pays à militer en faveur d'un effacement pur et simple de la dette du Cameroun vis-à-vis du Club de Paris. C'est ainsi qu'en octobre 2002, le Cameroun bénéficie de l'annulation de dette d'un montant de 39,2 milliards FCFA par le Gouvernement italien à la faveur d'un accord sur la consolidation de la dette, négocié dans le cadre du Club de Paris.

- L'Accord sur l'annulation de la dette, entré en vigueur depuis le 30 novembre 2006, prévoit l'effacement en faveur du Cameroun de 134,8 millions d'euros (88,4 milliards FCFA) dont 44,2 millions d'euros (29 milliards FCFA) pour crédits d'aide et 90,5 millions d'euros (59,4 milliards FCFA) pour crédits commerciaux.

- En annulant à 100% le stock de la dette du Cameroun, l'Italie a donné l'occasion au Cameroun, jadis « pays pauvre très endetté », l'occasion de « reconstruire les bases d'une économie plus solide, dynamique et susceptible de générer une croissance durable ».

2. Sur le plan commercial

Sur le plan commercial, on note une intensification des relations entre les deux pays depuis 2009. Témoin, la participation du Cameroun aux foires et forums économiques organisés en Italie et vice-versa. Le Cameroun importe essentiellement de l'Italie, des machines et appareils, des matières plastiques, des produits céramiques, des ouvrages en fonte, fer et acier, du papier et des cartons, des véhicules automobiles et des tracteurs, des meubles et du mobilier médical.

L'Italie est le 9ème fournisseur du Cameroun après la France, le Nigeria, la Chine, la Belgique, les Etats-Unis, la Thaïlande, l'Allemagne, l'Inde, avec une part de marché équivalente à 3,3 %. Les importations italiennes restent traditionnellement liées aux matières premières : pétrole, bois, aluminium, suivis par les produits agricoles (café, caoutchouc, fruits, cuir). Le pétrole continue de représenter le principal poste des importations italiennes et la cause du déficit commercial, suivi par le bois (avec des volumes d'acquisition substantiellement stables durant les trois dernières années), l'aluminium (de façon décroissante) et par le secteur agricole (en constante augmentation, avec 16,2 millions d'Euro en 2010, devenus 23,5 en 2011 et 19,2 pour les sept premiers mois de 2012). Avec de tels niveaux d'importations, **L'Italie est le quatrième Pays client du Cameroun**, après l'Espagne, la Chine et les Pays-Bas.

Bien que positif en 2011 et 2012, le solde de la balance commerciale avec l'Italie s'est détériorée et est devenue déficitaire en 2013. Ce déficit qui s'élève à 12,1 milliards de FCFA peut être mis en relief avec l'absence d'exportations d'huiles brutes

de pétroles qui représentent généralement près de 50 % des exportations vers ce partenaire.

Les produits exportés vers l'Italie, en 2013, sont principalement des produits primaires ou à faible valeur ajoutée. Il s'agit notamment de : L'aluminium brut (27%), les bois sciés (25%), les feuilles de plaquages (16%), le caoutchouc brut (7%), la banane fraîche (7%).

Les importations en provenance de l'Italie sont plus diversifiées. Il s'agit notamment des machines et appareils mécaniques (29%), des hydrocarbures (11%), des machines et appareils électriques (10%), des véhicules automobiles et tracteurs (6%), des ouvrages en fontes, fer et acier (6%) et des produits pharmaceutiques (3%).

En 2015, l'Italie est le 8ème client du Cameroun derrière les Pays-Bas, l'Inde, la Chine, le Portugal, l'Espagne, la France et la Belgique et pèse pour 4,6% dans les Exportations contre 9,3% en 2014.

Les entreprises italiennes au Cameroun (environ 50) sont en majorité concentrées dans le secteur de l'exploitation forestière, de la transformation du bois et l'agro-industrie, où elles emploient plus de 2000 travailleurs camerounais. A Douala, opère dans le secteur de la pneumatique et pièces de rechanges la société Pirelli ; à Yaoundé, siège la fabrique de production de chocolat et pâte à tartiner Ferrero : l'une des entreprises étrangères les plus compétitives dans ce domaine, qui emploie environ 200 travailleurs.

Par ailleurs, l'entreprise italienne IVECO (Industrial Vehicles Corporation), société spécialisée dans le montage industriel des véhicules et la mécanique automobile est aussi présente sur le territoire

Echanges commerciaux entre le Cameroun et l'Italie, en millions de FCFA.

ANNEE FLUX	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Exportations (en millions)	141 163 M	185 590	158 786	113 874	62 250	232 709
Importations	54 353	61 891	93 954	106 071	74 437	66 108
Balance commerciale	86 810	123 699	64 832	7 803	-12 187	166 601

Source : Ministère du Commerce (2015)

camerounais, depuis plusieurs années. Le 15 février 2017, un Mémorandum d'Entente a été signé entre la Société IVECO et le Ministère des Transports pour le développement du Transport Urbain dans la Ville de Douala.

3. La Coopération Technique

i) Dans le domaine forestier

-Il s'agit de deux Déclarations d'intention dans les domaines sidérurgiques et des bioénergies, d'une part, et d'un Protocole d'accord entre le MINFOF et le Centre italien de Recherche-développement et laboratoire de test dans le secteur bois-ameublement (CATAS), en vue du développement de la transformation du secteur bois au Cameroun, d'autre part.

-En outre, l'Italie collabore avec le Cameroun dans le domaine forestier, où une importante initiative a été développée afin de répondre à la demande camerounaise d'augmenter la capacité de transformation locale du bois. L'Italie a mis à la disposition du Cameroun les compétences du CATAS, un centre de formation dans le secteur du bois, réputé être l'un des meilleurs en Italie et en Europe.

ii) Dans le domaine agricole

Le Gouvernement camerounais et la société ORIZ-Cameroun, entreprise à capitaux camerounais et italiens, ont signé le 03 août 2010, un accord cadre portant sur la culture du riz à grande échelle sur une superficie de 2000 hectares à Maga dans l'Extrême-Nord. Les premiers semis ont été effectués en mars 2011 et la première récolte en juillet 2011. Ce projet devrait porter la production de riz au Cameroun à 400 000 tonnes dans les 5 prochaines années.

Un cadre de coopération entre le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et l'Université de Florence avait été lancé en mars 2015. Ladite convention prévoyait la transformation des matières premières agricoles ciblées par le Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (PIDMA), notamment le manioc.

L'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) et l'Université d'Udine vont collaborer dans la recherche sur le café. Ce partenariat est une retombée de la mission économique des opérateurs camerounais de la filière café en Italie, en marge de l'Expo universelle

de Milan 2015.

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales a reçu l'Accord du Chef d'Etat pour procéder à la signature de l'Accord de don relatif au projet de promotion de l'entrepreneuriat aquacole, le 28 janvier 2016 à Rome.

Une Convention de partenariat a été signée le 30 juin 2016 à Yaoundé entre le MINADER, l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé et la Société italienne GIANCASPRO-DEFINO Sarl dans le domaine de la fabrication des équipements de transformation du manioc en farine et amidon de qualité et le transfert de technologie.

iii) Sur le plan sportif

La coopération sportive entre le Cameroun et l'Italie est aussi en cours d'intensification et de redynamisation. Ainsi, un projet d'accord de coopération en matière de coopération sportive est en étude entre le Cameroun et l'Italie.

En outre, le groupe italien PICCINI est adjudicataire du projet de construction du stade de Yaoundé-Olembé estimée à 163 milliards de FCFA, pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2019 de football au Cameroun. Les travaux de déblaiement du site de ce complexe d'une capacité de 60 000 places ont démarré. Par ailleurs, le Décret du Chef de l'Etat du 27 décembre 2016 a habilité le Ministre des Finances à signer la Convention de financement dudit projet avec la banque italienne INTESA SANPAOLO.

iv) Sur le plan socioculturel

Sur le plan socioculturel, plusieurs ONG italiennes sont très actives au Cameroun et œuvrent dans les domaines de la santé publique et du développement local. Dans ce cadre, de nombreux projets sont en cours d'exécution ou de négociation.

IV. La coopération en matière de santé publique

L'Italie est l'un des pays occidentaux les plus engagés en Afrique dans le secteur de la santé et de la lutte contre les maladies infectieuses. Au Cameroun, la plupart de ses projets de coopération se sont développés dans ce secteur, et les résultats obtenus sont un motif de fierté. C'est le cas avec le Centre International de Référence Chantal BIYA (CIRCB), fleuron de la coopération italienne, qui

peut être cité comme exemple.

- La coopération avec le CIRCB a été marquée par la signature, le 11 mai 2006, de l'accord de coopération entre le gouvernement italien pour le financement du programme de recherche sur la prévention et la prise en charge du Vih/Sida. Montant : 1,441 milliards FCFA.

- Outre cet accord, l'Italie a poursuivi son soutien au CIRCB de diverses autres formes. Ainsi les deux pays se sont entendus pour rassembler les ressources provenant de l'annulation de la dette et les nouvelles dotations financières allouées par le gouvernement italien pour soutenir l'action du CIRCB.

-Le premier centre de cardio-chirurgie d'Afrique centrale, œuvre de la coopération italienne, a été inauguré le 19 novembre 2009, à Shisong, dans le Nord-Ouest du Cameroun. Il est le fruit d'un projet du personnel de l'hôpital San Donato de Milan et des membres d'une association italienne, Cuore Fratello (Un cœur frère).

-La construction des hôpitaux de Bertoua et de Yagoua et le Projet « Soins de Santé Primaire » en relation avec lesdits hôpitaux.

-La construction d'un centre pour Handicapés à Maroua par une ONG italienne (AIAS d'Afragola), projet en cours de négociation.

-Projet de construction des centres de santé à Nguessa et autres villages d'Evodoula.

-Ouverture à Kumba en décembre 2005, d'un hôpital « Hope Clinic Parma – Kumba » financé par l'association des volontaires italiens « Parma per la Vita ».

Dans le domaine du développement Local, on peut énumérer:

-Le Projet de Formation INADES – Maroua ;

-Le Projet de formation d'animation féminine et juvénile du Centre de Dzeng ;

-Les Initiatives de développement rural intégré de Karhay ;

-Le Développement rural intégré de Guidiguis ;

-L'appui aux Centres de formation de l'Emploi pour jeunes (Mbalmayo, Yaoundé, Ebolowa) ;

-Projet d'assistance italien aux Parlements de huit pays africains dont le Cameroun pour un montant global de 3.750.000 euros, notamment en matière de financement de l'informatisation des structures et de la formation du personnel ;

-Une dizaine de projets financés par la Direction Générale de la Coopération au développement du Ministère des Affaires Etrangères de la République d'Italie. Projets exécutés par des ONG italiens en partenariat avec des institutions locales.

-Interventions d'urgence : Contribution de 500.000 euros (environ 325 millions de FCFA) accordée par le Gouvernement italien au Programme Alimentaire Mondial (PAM), pour assister les victimes de la sécheresse dans le département du Logone et Chari.

-L'Accord de Partenariat signé entre le Gouvernement du Cameroun et l'Association Italienne d'Assistance aux Vulnérables (AIAS DI AFRAGOLA), relative à la construction du Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua, le 29 août 2016. Cet accord prévoit : la construction et l'équipement du Centre, la formation du personnel, et l'opérationnalisation dudit Centre.

-En outre, au-delà de ce qui précède, l'Italie a lancé, le 28 novembre 2016, dans la Région du Nord-Cameroun, un programme d'appui aux populations défavorisées et aux communautés locales hôtes. Les différentes infrastructures qui viennent ainsi densifier les réalisations de la coopération Cameroun-Italie sont constituées de:

•L'inauguration du centre de santé intégré Pomla Manga de Gaschiga, arrondissement de Demsa ;

•La construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école Publique de Badjouma, à Pitoa ;

•La rénovation d'infrastructures dans les écoles maternelles de Mbilga et de djamboutou, de même que l'école publique bilingue de djamboutou.

Dans le domaine humanitaire, le Gouvernement italien en partenariat avec l'ONG italienne « INTERSOS », pour répondre à l'urgence humanitaire causée par Boko Haram, a offert comme don au Cameroun, un cargo d'une valeur de 150 000 Euros, constituée par NFI (non food items), destiné aux ménages de déplacés camerounais du Département de Mayo Tsanaga. Par ailleurs, le Gouvernement italien, en marge de la visite du Président italien au Cameroun, a fait un don à hauteur d'un million d'euro, au Cameroun.

Ce don était destiné aux personnes déplacées et aux réfugiés nigériens installés au camp de Minawao, dans la Région de l'Extrême-Nord. Ce don est géré par l'ONG italienne INTERSOS, partenaire du HCR, pour les personnes déplacées, et le reste par une ONG camerounaise du Camp de Minawao.

Dans le domaine de la coopération universitaire, diverses bourses pour stages de formation et de perfectionnement sont régulièrement accordées aux Camerounais, dont les autorités italiennes apprécient largement le comportement. Pour la partie italienne en effet, la communauté camerounaise en Italie ne pose pas de problème. L'Italie octroie chaque année un quota d'environ 400 visas pour études universitaires de long séjour en faveur des étudiants camerounais.

Un partenariat efficace a été établi depuis les années '90 avec l'Université de Dschang qui a un Centre de langue italienne donnant des cours de licence d'une durée de 3 ans (environ 130 étudiants enregistrés chaque année). L'Université de Dschang a aussi un réseau de coopération avec différentes universités italiennes (Udine, Camerino, Roma Tor Vergata, La Sapienza, Perugia, Siena, Ferrara) dans les domaines de l'agriculture, médecine et pharmacie, linguistique.

Un accord a été signé le 29 mars 2012 entre l'Université de Dschang et l'Université de Camerino et Urbino pour entamer des cours conjoints afin d'obtenir la licence italienne en pharmacie (3 semestres d'enseignement à Dschang avec 2 professeurs italiens, 3 semestres en Italie). Les cours ont commencé le 19 Novembre 2012 à Dschang pour 20 étudiants camerounais qui jouiront d'une bourse d'étude pour ce programme académique.

En outre, un lectorat de langue et culture italienne est organisé à l'Université de Yaoundé I et bénéficie de l'appui d'un professeur de langue italienne (Mme Mottola) envoyé expressément par le Ministère italien de l'Éducation.

La langue italienne s'épanouit également dans l'Extrême-Nord, où les Universités de Venezia (Venise) et Padova (Padoue) ont soutenu le développement du Département d'italien à l'École Normale Supérieure (ENS) de l'Université de Maroua.

En 2011, le Ministère camerounais des Enseignements Secondaires a choisi 6 Lycées (2 à Yaoundé, 2 à Douala, Dschang, Maroua) pour

entamer des programmes d'enseignement de la langue italienne.

L'année 2012 a vu naître la coopération entre l'Université de Padova (Padoue) et l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé pour entamer des cours en ingénierie civile, avec 4 professeurs italiens qui se déplacent de Padoue à Yaoundé tout au long de l'année académique.

Le Centre de Physique théorique ICPT de Trieste (The Abdus Salam International Centre for Theoretical Physics, créé en 1964 en partenariat entre le Gouvernement italien et l'UNESCO, a accueilli, depuis 1970, 13 000 étudiants et chercheurs avec bourse d'étude provenant de l'Afrique, dont le Cameroun est le 9ème Pays bénéficiaire avec 449 étudiants.

V. Coopération en matière de sécurité

Dans le domaine sécuritaire, le Cameroun et l'Italie continuent à coopérer dans la formation des éléments de la Gendarmerie Nationale, dans les activités de maintien de la paix, avec le soutien du Centre italien d'Excellence pour la Stabilité des Unités de Police (COESPU). Grâce à cette collaboration, de nombreux d'Officiers et Sous-officiers camerounais ont été déjà formés, et continuent de l'être à la « Carabinieri » italienne. Par ailleurs, depuis quelques années, des officiers Supérieurs camerounais participent aux cours dispensés par l'Institut de l'État Major en Italie.

En outre, le Gouvernement italien a, depuis 2014, entamé une collaboration avec le Cameroun, dans le secteur de la formation des officiers et agents de la Police à l'Académie Internationale de Police italienne de la Caserta. C'est à ce titre qu'une dizaine d'officiers camerounais de sécurité prendront part, tout au long du premier semestre 2017, à des cours de renforcement des capacités organisés au sein de cette Académie de renommée en Europe, dans divers domaines, dont entre autres: la criminalité informatique, la prévention et le contraste au crime organisé et la lutte contre la traite des êtres humains.

S'agissant de la coopération multilatérale au sein de l'Union Africaine, l'Italie apporte son appui au fonctionnement de l'École Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES). Ainsi, dans le cadre de la Facilité Paix et Sécurité de l'Union Africaine, l'Italie avait apporté en 2010, un soutien financier à la formation « Stage de Formateurs », qui a eu lieu à Abuja au Nigeria en avril 2010.



GRANDS PROJETS EN ATTENTE DE FINANCEMENT

Dans la poursuite des objectifs fixés dans la vision de développement d'un pays émergent à l'horizon 2035, le Cameroun ne ménage aucun effort pour moderniser son tissu productif à travers le développement des infrastructures portuaires, routières, énergétiques, etc.

La mise en œuvre de ces grands projets requiert notamment d'importants financements. Pour répondre à cette contrainte, le Gouvernement entend relever progressivement dans le budget de l'Etat la part consacrée aux dépenses d'investissement et mener une politique d'endettement prudente. C'est dans ce sens que le Cameroun envisage le renforcement de sa coopération avec des partenaires techniques et financiers nationaux et étrangers.

Quelques projets prioritaires en attente de financement

➤ **Infrastructures portuaires :**

- Projet de port en eau profonde de Limbe ;
- Dragage du chenal du port autonome de Douala
- 2^{ème} phase du projet de construction du Complexe industrialo-portuaire de Kribi.

➤ **Infrastructures aéroportuaires :**

- Rénovation de l'aéroport international de Douala.
- Construction de nouveaux aéroports

➤ **Infrastructures énergétiques :**

- Projet de construction du barrage hydroélectrique de Natchigal ;
- Projets d'aménagements hydroélectriques de Njock et Song-Dong ;
- Projet de construction du barrage hydroélectrique de Birni à Warrack ;
- Projet de construction du barrage hydroélectrique de Menchum.
- Projet d'interconnexion électrique Cameroun-Nigeria (Garoua-Yola) ;
- Projet de réhabilitation, de renforcement des infrastructures électriques et d'électrification rurale ;
- Projet de construction des mini-centrales hydroélectriques pour l'électrification rurale ;

- Projet de développement de l'énergie solaire pour l'électrification de 150 localités ;

➤ **Infrastructures routières :**

- Construction de l'autoroute Yaoundé-Douala ;
- Construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen ;
- Construction du pont sur la Sanaga à Natchigal ;
- Construction de la route Bertoua-Batouri-Kenzou-Frontières RCA
- Bitumage de la route Maltam-Fotokol et de la bretelle Bodo-Makary-Hilé Alifa-Karena-Katekime ;
- Construction de la route Olama-Kribi ;
- Construction de la route Maroua-Bogo ;
- Construction de la Ring Road dans la région du Nord-Ouest;
- Construction de la route Ebolowa-Lolodorf-Kribi ;
- Construction de la route Ebolowa-Akom II-Kribi ;
- Construction de la route Olama-Lolodorf ;
- Construction de la route Kribi-Campo ;
- Réhabilitation de l'axe Yaoundé-Bafia-Bafoussam
- Bitumage de la route Kumba-Mamfe.

➤ **Infrastructures ferroviaires :**

- Plan directeur ferroviaire national ;
- Construction de la ligne de chemin de fer Ngaoundéré-N'Djamena.

➤ **Infrastructures socio-économiques :**

- Projet de construction des logements sociaux ;
- Projet de construction et d'équipement de l'Hôpital régional de Mbalmayo spécialisé dans le traitement des grands brûlés ;
- Projet de protection des berges du Logone et du Chari ;
- Projet SAWA Beach à Douala.

➤ **Mines et industries :**

- Projet d'exploitation du fer de Mbalam y compris la construction de 500 km de voie ferrée jusqu'au port en eau profonde de Kribi ;
- Projet d'exploitation du fer de Djoum ;
- Projet d'exploitation de la bauxite de Minimartap et de Fongo-Tongo ;
- Projet d'exploitation du cobalt et du nickel de Lomié.



LES PERSPECTIVES DE LA COOPERATION ENTRE L'ITALIE ET LE CAMEROUN

Du fait de l'absence du Cameroun au rang des pays prioritaires de la politique de coopération de l'Italie depuis quelques années, la coopération italo-camerounaise dans le domaine de l'aide au développement connaît un relatif dynamisme, notamment dans le contexte de crise économique et financière à laquelle font face les pays européens.

Toutefois, l'actualité majeure de cette coopération porte sur la réactualisation récente du mécanisme de financement du développement dans notre pays, sur ressources d'annulation de la dette envers l'Italie.

En effet, l'Accord de 2006 afférent à l'annulation d'une enveloppe de 99,3 milliards de francs CFA prévoyait une affectation de 33% (32,7 milliards) à des projets à convenir avec la Partie italienne. Lesquels engagements ont sous-tendu la mobilisation par le Cameroun, d'un montant de trois milliards de francs CFA pour la mise en œuvre du premier programme 2009-2011. S'agissant du second programme qui couvrira la période 2016-2018, un montant de neuf milliards sera mobilisé, dont trois par an, pour le financement des projets relevant des domaines de concentration que sont : l'éducation de base, la santé, le développement rural convenus d'accord parties.

Des efforts de redynamisation et de renforcement de notre coopération se développent tant sur le plan institutionnel que sur le plan des partenariats économiques avec les opérateurs italiens.

Sur le plan institutionnel on peut noter :

- La coopération dans la recherche agricole. Des résultats de recherches satisfaisants ont été enregistrés dans le cadre des travaux sur la transformation du manioc menés entre le MINADER et l'Université

de Florence en Italie. L'exploitation conjointe de ces résultats est envisagée pour la promotion de notre industrie agro-alimentaire.

- La perspective d'ouverture d'un bureau de l'agence italienne de coopération au Cameroun. Cette option fortement envisagée par les autorités italiennes augure d'un regain d'intérêt pour notre pays, et qui déboucherait sur la réintégration du Cameroun au rang des pays prioritaires de la politique de coopération italienne dès 2017.

Sur le plan des partenariats économiques, il y a lieu de relever les discussions en cours pour la mobilisation de l'expertise italienne en matière infrastructurelle, notamment concernant :

- La construction d'un stade de football à Yaoundé dans le cadre de la préparation de la CAN 2019. L'entreprise Italienne PICCINI est adjudicataire du projet de construction du stade de Yaoundé - Olembé estimé à 163 milliards de francs CFA.

- Le projet de construction de tours jumelles devant abriter l'immeuble siège de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL).

-Le projet de construction de 10 000 logements sociaux avec la société PIZZAROTTI.

La première session du Comité ad hoc d'Orientation et de Suivi de l'Accord Bilatéral Cameroun-Italie sur l'annulation de la dette du Cameroun, coprésidée par le Ministre Louis Paul Motaze et l'Ambassadeur Samuela Isopi, s'est tenue le 29 janvier 2016 au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Elle a validé la programmation ci-après :

**FICHE DE PROGRAMMATION
TRIENNALE 2016-2018
D'INVESTISSEMENTS SUR RESSOURCES
ISSUES DE L'ANNULATION DE LA DETTE
DU CAMEROUN ENVERS L'ITALIE**

1- Domaine de concentration Santé, il s'agissait au cours de l'exercice budgétaire 2016, d'intervenir dans les quatre Régions cibles (Adamaoua, Est, Extrême-Nord et Nord) en termes notamment de :

construction de 14 Centres de Santé Intégré pour un montant de 700 000 000 FCFA ;

construction de 02 pavillons Mère et Enfants pour un montant de 120 000 000 FCFA ;

équipement de 89 Centres de Santé Intégrés (CSI) et des Centres Médicaux d'Arrondissement pour un montant de 736 000 000 FCFA ;

subvention de 100 000 000 FCFA au CIRCB (renforcement des capacités à travers la recherche et la formation).

2- Domaine de concentration Éducation de base, pour la même période 2016, il était envisagé une dépense de 1 744 650 000 FCFA pour le financement des projets ci-après :

Construction et équipement 14 blocs Maternels dans les écoles maternelles à un coût de 378 000 000 FCFA

Construction et équipement de 113 salles de classes dans les écoles primaires et maternelles pour un montant de 1 231 650 000 FCFA ;

Construction et équipement de 10 centres préscolaires communautaires (CPC) pour un montant de 85 000 000 FCFA ;

Subvention au CIRCB (renforcement des capacités à travers la recherche et la formation) pour 50 000 000 FCFA.

3- Domaine de concentration Développement Rural, il était programmé au cours de l'exercice 2016, une imputation de 150 000 000 de FCFA en vue de la mise en place d'un incubateur pour l'entrepreneuriat agropastoral à Balamba, département du Mbam et Inoubou. Avant la clôture de ce cycle triennal en 2018, un montant de deux milliards sera mobilisé pour la mise en place de 13 incubateurs.

La réalisation de ces importants projets va concourir au renforcement et au rayonnement de la coopération italo-camerounaise.



LA COMMUNAUTÉ CAMEROUNAISE EN ITALIE

- Elle est évaluée à près de 12000 personnes dont 4000 étudiants environ.
- La communauté estudiantine camerounaise est la première communauté africaine et la cinquième mondiale.
- Les filières d'études ou de spécialisation sont : la médecine (2800 environ) ; l'ingénierie (400 environ) ; l'architecture (300 environ) ; la pharmacie (150 environ) ; l'économie (120 environ).
- Certains étudiants camerounais suivent des formations en hôtellerie, droit, communication et coopération internationale.
- Les travailleurs camerounais en Italie, au nombre de 300 environ, sont essentiellement constitués d'anciens étudiants qui exercent comme médecins, pharmaciens, avocats ou cadres d'entreprises.
- D'autres Camerounais au statut précaire ou qui seraient en situation irrégulière, évoluent dans les petits métiers : ouvriers, employés de maison, mécaniciens, etc. Le nombre est estimé à 1500 environ.



LA QUESTION MIGRATOIRE

La position du Président Paul BIYA

(Discours au corps diplomatique à l'occasion des vœux du Nouvel an 2008)

- « ...les migrations de populations originaires du Tiers-Monde, notamment d'Afrique, chassées par la guerre ou la misère, sont devenues un grave sujet de préoccupation pour les pays de départ et de destination. Si rien n'est fait à la mesure du problème, il est probable que les flux ne cesseront d'augmenter. La solution est pourtant évidente : il faut favoriser le développement des pays d'origine des migrants, ce qui suppose la mise en œuvre d'une sorte de Plan Marshall, plus ambitieux que les mécanismes classiques de l'aide publique au développement. »

L'Italie se trouve en première ligne du problème de l'immigration clandestine en Europe.

- Chaque année, le pays fait face à l'arrivée massive des migrants venus de certains pays d'Afrique Subsaharienne et d'Afrique du Nord, de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, etc. qui tentent de traverser la Méditerranée à partir des côtes libyennes pour rejoindre l'Europe.
- Les drames humains sont récurrents. Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), depuis le début de l'année 2015, 1800 migrants sont morts en essayant de traverser la Méditerranée.
- Après un énième naufrage en mai 2015, l'Italie a interpellé les autres membres de l'U.E., leur enjoignant de se saisir enfin de la question migratoire.
- L'Europe a pris une série de mesures pour tenter d'endiguer le phénomène.



BREVE PRESENTATION DU CAMEROUN

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale et occidentale, délimité à l'Ouest par le Nigéria, au Sud-Ouest par une façade de l'Océan Atlantique, au Sud par la Guinée équatoriale, le Gabon et le Congo, à l'Est par la République centrafricaine et le Tchad, au Nord par le Lac Tchad.

Au cœur de l'Afrique, le Cameroun est un pays très représentatif de ce continent par sa taille et l'extrême variété de ses traits physiques. On y trouve toutes les nuances du relief, du climat et de la flore du continent. D'où son surnom d'« Afrique en miniature ».

Devise nationale : « Paix, Travail, Patrie »

Hymne national : « Ô Cameroun, berceau de nos ancêtres »

Administration

- Forme de l'État : République
- Chef de l'Etat : Paul BIYA
- Langues officielles : français, anglais
- Capitale : Yaoundé

Géographie

- Superficie totale : 475 442 km²
- Principales villes : Yaoundé, Douala, Bafoussam, Garoua, Maroua, Bamenda, Ngaoundéré, Buéa, Ébolowa, Bertoua.

Histoire

- Date d'indépendance : 1er janvier 1960 (Cameroun sous administration française) - 1er octobre 1961 (Cameroun sous administration britannique)

- Fête nationale : 20 mai

Démographie

- Population : 21,7 millions d'habitants (BM) (classé 56e)
- Densité : 44,8 hab/km² (BM, 2012)
- Croissance démographique : 2,54% (BM, 2012).
- Espérance de vie : 52,1 ans (PNUD, 2012).
- Taux d'alphabétisation : 70,7% (UNESCO 2012)
- Religion(s) : Christianisme (35-40%), Islam (15-20%), animisme (45%).
- Indice de développement humain : 0,495 - 150e rang sur 187 (PNUD, 2012).

Économie

- Monnaie : Franc CFA
- PIB nominal 2013 : 27,88 MdUSD
- PIB par habitant (PPA) 2013 : 1.268 USD
- Taux de croissance du PIB en 2013 : 4,6%
- Taux d'inflation (2013) : 2,1%
- Solde budgétaire 2013 (en pourcentage du PIB) : -3,3%
- Solde commercial 2013 (en pourcentage du PIB) : -8,8%.
- Principaux clients 2012 : Chine (15,3%), Portugal (11,4%), Pays-Bas (11,3%)
- Principaux fournisseurs 2012 : Nigeria (17,8%), France (11,9%), Chine (10,4%)
- Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB : agriculture : 18,4% ; industrie : 23,2% ; mines : 8,8% ; services : 43,4%.
- Production pétrolière annuelle 2013 : 24,3 M de barils

Le Cameroun jouit d'une stabilité macroéconomique marquée par des finances publiques saines, un taux de croissance annuelle de 5,5% environ et une

inflation maîtrisé qui tourne autour de 3%. Les fondamentaux de l'économie camerounaise sont ainsi solides pour l'investissement et augurent des perspectives de croissance encore meilleures. C'est dans ce contexte que le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), élaboré et adopté par le Gouvernement, est mis en œuvre dans le cadre de la politique des « Grandes Réalisations » du Chef de l'Etat. Les projets structurants dans le domaine infrastructures (énergie, routes, port, mines et hydrocarbures, etc.), du logement social, de l'agriculture... sont en cours. Citons, par exemple, les chantiers du port en eau profonde de Kribi, des barrages hydroélectriques de Memve'ele, Lom Pangar et Mekin ; la Centrale à gaz de Kribi achevée ; le projet gazier de Logbaba destiné à alimenter les industries à Douala, etc.

En somme, le Cameroun, doté d'importantes richesses du sol et du sous-sol, offre aujourd'hui de nombreuses opportunités d'affaires pour les investisseurs. Par sa position stratégique, le Cameroun est au carrefour d'un vaste marché de 300 millions d'habitants. La stabilité politique du Cameroun et la paix sociale rassurent.

Démocratie et gouvernance

Le Cameroun est un Etat démocratique où les libertés sont garanties et protégées. Depuis 1991, le multipartisme a été réinstauré. Le pays compte aujourd'hui plus de 200 partis politiques qui prennent régulièrement part aux élections. Des avancées notables ont été enregistrées dans le processus démocratique. Afin de corriger les imperfections constatées lors des précédentes consultations, de nouvelles lois ont adoptées par l'Assemblée Nationale et promulguées par le Chef de l'Etat. Il s'agit du Code électoral unique, de l'introduction de la biométrie dans le fichier électoral, de la mise en place d'un organe indépendant chargé de l'organisation des élections, Elections Cameroon (ELECAM), etc. Après les élections sénatoriales du mois d'avril 2013, les élections législatives et municipales qui se sont tenues le 30 septembre 2013, ont été jugées globalement satisfaisantes par de nombreux observateurs venus de par le monde. A noter que 29 formations politiques étaient en course aux élections législatives et 35 aux élections municipales. Les résultats des municipales confirment la suprématie du RDPC, le parti du Président BIYA. Au total, une dizaine de formations

politiques siègeront dans les conseils municipaux. Le Cameroun compte 360 communes.

La liberté de presse et d'opinion est remarquable à travers notamment le pluralisme médiatique. Plus de 600 titres de journaux de la presse écrite et cybernétique dont six (06) quotidiens ; 98 chaînes de radiodiffusion, 19 chaînes de télévision exercent librement leurs activités au Cameroun.

Au plan de la gouvernance, les pouvoirs publics sont engagés dans une lutte sans merci contre la corruption et le détournement des deniers publics. L'avènement du Tribunal Criminel Spécial (TCS) constitue à cet égard une avancée notable dans le paysage judiciaire national. Entré en fonction au mois d'octobre 2012, le TCS traduit la détermination du Président BIYA à poursuivre la lutte contre les atteintes à la fortune publique. Le TCS a déjà prononcé plusieurs condamnations contre les auteurs d'actes de détournement de deniers publics, en même temps que certains ont procédé aux remboursements des fonds détournés, ce qui a permis de mettre fin aux poursuites engagées contre eux, conformément à la loi.

Diversité ethnique et religieuse

Le Cameroun rassemble plus de 200 ethnies à la culture et au folklore d'une très grande variété. Le pays se trouve en effet au croisement des routes migratoires séculaires des peuples soudanais, peulhs et bantous. On y retrouve donc une grande variété ethnoculturelle et de types humains présents dans le reste de l'Afrique, qui ont donné naissance à un artisanat éclectique et une architecture traditionnelle impressionnante, variant au gré des sculptures, décors et styles de chaque région. Il en est de même sur les plans religieux et culturel.

Cette diversité humaine, culturelle et paysagère fait du Cameroun, une « Afrique en miniature » ou encore « Toute l'Afrique dans un pays ». Bien plus, le Cameroun demeure une terre de paix, d'accueil et d'hospitalité, garante d'une stabilité politique toujours renouvelée dans un continent en proie aux troubles. Le Cameroun est un Etat laïc. Les principales religions pratiquées dans le pays sont: le christianisme et l'islam. On note aussi la pratique de l'animisme par de nombreuses populations.



PRESENTATION DE L'ITALIE

Données générales

(2014)

Nom officiel : République italienne
Nature du régime : démocratie parlementaire
Président de la République : M. Sergio Mattarella (élu le 31 janvier 2015), membre du Parti démocrate (PD)
Président du Conseil (Chef du Gouvernement) : M. Paolo GENTILONI (depuis le 12 décembre 2016), membre du Parti démocrate (PD)

Données géographiques

Superficie : 310 226 km²
Capitale : Rome (2 864 731 habitants, aire urbaine : 4 340 474 habitants)
Villes principales : Milan (1 345 851 ; aire urbaine : 3 208 509 d'habitants), Turin (890 529), Naples (974 074), Palerme (674 435).
Langue officielle : italien
Monnaie : euro
Fête nationale : 2 juin (fête de la République, depuis 1946)

Données démographiques

Population : 60 656 000 (au 1er janvier 2016)
Croissance démographique : 0% (Banque mondiale, 2015)
Espérance de vie : 83 (Banque mondiale, 2014)
hommes : 80,3 ; femmes : 85
Taux d'alphabétisation : 99% (Unicef, 2012)
Religion (s) : Chrétiens (80%, essentiellement catholiques), musulmans (1,5%), athéistes et agnostiques (<20%)
Indice de développement humain : 27ème rang mondial

Données économiques

PIB (2015) : 1 636 milliards €
Taux de croissance (2015) : 0,8 (deuxième trimestre 2016 : 0% et troisième trimestre 2016 : 0,3%)
Taux de chômage (au sens du BIT) (décembre 2015) : 11,6%, dont 38,7% chez les 15-24 ans, (prévisions 2016 : 11,4%)
Taux d'inflation (2015) : 0,1% (prévisions 2016 : 0,6%)
Déficit public (en % du PIB) (2015) : -2,6 % (prévisions 2016 : -2,4%)
Solde commercial (2015) : 45,2 milliards d'euros
Principaux clients (2015) : 1° Allemagne (12,3%) - 2° France (10,2%) - 3° Etats-Unis (8,7%) - 4° Royaume-Uni (5,4%) - 5° Espagne (4,8%) - 6° Suisse (4,6%)
Principaux fournisseurs (2015) : 1° Allemagne (15,4 %) - 2° France (8,7 %) - 3° Chine (7,6%) - 4° Pays-Bas (5,6 %) - 5° Espagne (5%) - 6° Belgique (4,6 %) - 7° Russie (3,9%)

• Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

agriculture : 2,3 %
construction : 5%
industrie : 19 %
services : 74,4 %

Politique intérieure

L'Italie est une République ayant un régime politique de type parlementaire. S.E.M. Sergio MATTARELLA est le Président de la République italienne, depuis le 31 janvier 2015.

S.E.M. Paolo GENTILONI (62 ans), ancien Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

du Gouvernement de Matteo RENZI, a été nommé le 11 décembre 2016, par le Président Sergio MATTARELLA, nouveau Premier Ministre, Président du Conseil (Chef de Gouvernement) italien. Cette nomination fait suite à la démission du Premier Ministre Matteo RENZI, le 7 décembre 2016, après que 59,11 % d'Italiens ait le 4 décembre 2016 voté « non » à sa réforme constitutionnelle proposée sur la limitation des pouvoirs du Sénat.

Paolo GENTILONI a été chargé par le Président Sergio MATTARELLA de mettre en place un nouveau Gouvernement. Celui-ci est entré en fonction le 12 décembre 2016. Il s'appuie sur la même majorité que le Gouvernement RENZI (essentiellement le parti démocrate du centre-gauche et le nouveau centre droit) et inscrit largement son action dans la continuité du Gouvernement RENZI. Paolo GENTILONI entend poursuivre les réformes et la reconstruction des zones touchées par les séismes d'août et octobre 2016 (297 morts, 40 000 sans-abris et 4 milliards de dégâts) en donnant la priorité au développement du Sud, le Mezzogiorno, à l'emploi et à la jeunesse.

Le nouveau Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Italienne est S.E.M. Angelino ALFANO. S.E.M. Mario GIRO demeure Vice-ministre italien des Affaires Etrangères, en charge de la Coopération Internationale.

Depuis 2013, Le Président du Sénat est Pietro GRASSO et Madame Laura BOLDRINI est Présidente de la Chambre des Députés.

Les autres personnalités phares du nouveau Gouvernement GENTILONI du 12 décembre 2016 sont:

- Ministre de la défense : Mme Roberta PINOTTI ;
- Ministre de l'Economie et des Finances : M. Pier Paolo PADOAN ;
- Ministre du Développement économique : M. Carlo CALENDIA ;
- Ministre de l'Intérieur, Secrétaire d'Etat chargé des Services Secrets: M. Marco MINNITI ;
- Ministre des Sports: M. Luca LOTTI ;
- Ministre de l'Environnement, de la Protection du Territoire et de la Mer : M. Gian Luca GALLETTI ;
- Ministre des politiques agricoles, alimentaires et Forestières: M. Maurizio MARTINA ;
- Ministre de la Justice : Mme Andrea ORLANDO ;
- Ministre de la Santé : Mme Beatrice LORENZIN ;

- Ministre des Biens, des Activités culturelles et du Tourisme : M. Dario FRANCESCHINIE ;
- Ministre de l'éducation, de l'Université et de la Recherche : Mme Valeria FEDELI ;
- Ministre du Travail et des Politiques Sociales: M. Giuliano POLETTI ;
- Ministre pour les Relations avec le Parlement: Mme. Anna FINOCCHIARO ;
- Secrétariat d'Etat à la présidence du Conseil, chef de cabinet : Mme Maria-Elena BOSCHI.

Il y a lieu de relever qu'une femme d'origine africaine (de la République démocratique du Congo), Madame Cécile KASHETU KYENGE, a été Ministre de la Coopération Internationale et de l'Intégration d'avril 2013 à février 2014.

L'Italie célèbre sa fête nationale le 02 juin de chaque année.

Situation économique

L'Italie est considérée comme la 8e puissance du monde et la 3e de la zone Euro. L'Italie dispose d'atouts importants : taux d'endettement privé faible, inexistence de bulle immobilière, gestion rigoureuse du déficit public (-3% en 2014, -2,6% en 2015). Son tissu industriel, dense et dynamique, composé d'un réseau de 4 millions de PME, peine, néanmoins, à s'adapter à l'intensification de la mondialisation (absence de gains de productivité, perte de compétitivité, rigidité du marché du travail, insuffisance de l'innovation et des dépenses de R&D).

L'Italie, après la récession des années 2007-2014, a connu un regain de croissance entre janvier 2015 et juin 2016 (+0,8%). En effet, en vue de résorber le taux de chômage encore élevé en Italie, le Premier Ministre Matteo RENZI avait, à travers des mesures législatives fortes, contribué à baisser de manière significative le taux de chômage en Italie. Il s'est agi, entre autres, de la réforme du marché du travail (à travers l'adoption du « Job Act ») et de la promotion acharnée de la bonne gouvernance au sein de la classe dirigeante. Ces mesures ont, entre juin 2015 et janvier 2016, permis la création de 50 000 nouveaux emplois en Italie.

L'Italie est l'un des principaux acteurs agricoles de l'Union Européenne, le plus grand producteur européen de riz et le deuxième producteur de fruits après l'Espagne. Elle est le plus grand producteur et exportateur mondial

de vins. Le secteur agricole représente 2,3% du PIB italien et est fortement tributaire de l'importation de matières premières utilisées dans la production agricole due aux ressources naturelles limitées du pays.

Avec un PIB global de 18% de celui de l'UE (environ 2153 milliards de dollars USA), selon le FMI en 2015, les principales productions en Italie sont : les légumes, les fruits, le soja, le riz, le maïs, la betterave ; et plus particulièrement, la vigne (1er vignoble du monde). Le secteur industriel s'appuie sur une variété d'entreprises et de nombreuses PME très compétitives fournissent des produits d'exportation de haute valeur ajoutée (électronique, bureautique, chaussures, etc.). L'industrie sidérurgique, la construction navale et automobile, de même que le tourisme (7% du PIB national) sont des secteurs où l'Italie est très compétitive.

Il est à noter toutefois que depuis le début du mois de juillet 2016, la croissance économique italienne s'est brusquement ralentie. L'activité économique donne à nouveau des signes de faiblesse. L'Italie a enregistré une croissance nulle au deuxième trimestre 2016 et de 0,3% au troisième trimestre. Le taux de chômage reste élevé (12,7% en 2014, 11,9% en 2015), surtout chez les jeunes (35,6%). Le PIB italien n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant la crise de 2007. Le poids de la dette publique est encore très important (132,7% du PIB en 2015 soit la plus élevée de la zone euro après celle de la Grèce), et le système bancaire très fragile.

Sur le plan du commerce extérieur, l'état de l'économie italienne s'est amélioré en 2015 et a atteint 45,2 Mds€ (contre 43 Mds€ l'année précédente). Cette performance résulte de l'effet combiné de la hausse des exportations (surtout en direction des pays de l'UE), et de la baisse des importations (nette baisse des importations en valeur de produits énergétiques et poursuite de la baisse de la demande intérieure).

Les principaux clients de l'Italie en 2015 étaient les suivants : 1- Allemagne (12,5%) ; 2- France (10,5 %) ; 3- Etats-Unis (7,5 %) ; 4- Royaume-Uni (5,2%), 5- Suisse (4,8%) ; 6- Espagne (4,5 %) ; et, ses principaux fournisseurs: 1- Allemagne (15,4 %) ; - 2 France (8,6 %) ; - 3 Chine (7,1%) ; 4- Pays-Bas (5,5 %) ; 5- Espagne (4,8%) ; 6- Russie (4,6 %) ; 7- Belgique (4,2 %). En outre, la part des principaux secteurs d'activités dans le PIB étaient également en 2015: l'Agriculture : 2,3 % ; l'industrie : 24,3% et les services : 74,4 %.

Politique extérieure

Les priorités italiennes de politique étrangère sont l'Union européenne, dimension indispensable pour sa modernisation et son rayonnement international, l'alliance atlantique et le lien particulier avec Washington, garant de sa sécurité, les Balkans et la Méditerranée, zones privilégiées pour ses échanges économiques et culturels. L'Italie concentre ses moyens diplomatiques et militaires sur cet environnement régional.

Membre fondateur de l'Union européenne (en 1957), et dépositaire des traités de Rome, l'Italie souhaite jouer un rôle moteur dans la relance de l'Europe, après le vote de la Grande-Bretagne pour une sortie de l'Union européenne, le 23 juin 2016 (le fameux « Brexit »).

L'Italie partage avec la France et l'Allemagne la volonté de bâtir, sur la base du traité de Lisbonne, une Europe plus efficace au service des citoyens, grâce à des institutions plus réactives et plus démocratiques. Rome conçoit également l'Union européenne comme un outil pour renforcer sa cohésion territoriale et accentuer son développement économique.

L'Italie accueillera le 25 mars 2017 le Sommet de Rome qui célébrera le 60ème anniversaire des traités de Rome et représentera un rendez-vous majeur pour les Etats membres de l'UE.

L'Italien Antonio TAJANI (63 ans) a été élu Président du Parlement européen le 17 janvier 2017, pour un mandat de deux ans et demi, en remplacement de l'Allemand Martin SCHULZ.

La diplomate italienne Federica MOGHERINI (44 ans) est la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (Chef de la diplomatie européenne) depuis le 1er novembre 2014.

L'Italie est un acteur majeur de la scène internationale, et joue un rôle important au sein de nombreuses organisations internationales, à l'instar de l'OTAN, du G8, et de l'Organisation de Coopération et de développement économiques (OCDE).

L'Assemblée Générale de l'ONU a élu, le 30 juin 2016, l'Italie comme membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 2017, mais l'Italie compte laisser sa place aux Pays Bas après un an (le 31 décembre

2017). Durant lesdites élections, le Cameroun a apporté son soutien à la candidature de l'Italie.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a marqué, fin août 2016, Son Très Haut Accord pour que le soutien du Cameroun soit apporté à la candidature italienne au Conseil Exécutif de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OIAAC), dont l'élection a eu lieu au cours de sa 39ème session prévue du 27 septembre au 07 octobre 2016 à Montréal au Canada.

Membre du Quint et du « groupe de contact », l'Italie considère les Balkans comme une zone de coopération économique intense. L'Italie est ainsi le plus fervent promoteur de la perspective européenne des Balkans occidentaux. Cela vaut en particulier pour la Serbie et l'Albanie. Partageant une frontière avec la Slovaquie, elle a accueilli avec satisfaction le règlement en 2009 du différend maritime croato-slovaque ouvrant la voie à la poursuite du processus d'adhésion de la Croatie. L'Italie a fortement promu les mesures de libéralisation du régime de visas de l'UE en faveur de ces pays. Rome a reconnu le Kosovo le 21 février 2008.

Souhaitant accompagner les transitions démocratiques dans les pays du Sud de la Méditerranée, Rome a cherché à rebâtir une relation solide avec la Libye, la Tunisie et l'Egypte, en multipliant les contacts de haut niveau et en négociant de nouveaux accords de partenariat (sécurité, immigration, énergie, économie). Elle se montre aujourd'hui très préoccupée par la situation très dégradée de la Libye, pays qu'elle considère comme prioritaire tant sur les plans sécuritaire qu'humanitaire. Par ailleurs, l'Italie fait face à un afflux exceptionnel de migrants (plus de 140 000 migrants sont arrivés en Italie depuis le 1er janvier 2015) et a obtenu un renforcement de la coopération européenne dans la gestion des migrations en Méditerranée. Avec le soutien de Commission, des agences européennes compétentes (Bureau européen d'appui en matière d'asile, Frontex et Europol), du HCR, de l'OIM et de plusieurs ONG (Médecins sans frontières, Save the Children), elle a débuté la mise en œuvre des mécanismes de relocalisation, à partir des hot spots mises en place sur son territoire (outre les centres d'attente de Lampedusa, Trapani et Pozzallo qui ont commencé à fonctionner, l'Italie devrait ouvrir trois centres supplémentaires à Porto Empedocle, Augusta et Taranto).



L'APPEL DU CHEF DE L'ETAT A LA RIPOSTE GLOBALE CONTRE BOKO HARAM ET LA REPOSE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Le 8 janvier 2015, dans son discours en réponse aux vœux du Corps diplomatique accrédité au Cameroun, le Président Paul BIYA a appelé à une mobilisation au niveau international face aux actes barbares perpétrés par le groupe terroriste Boko Haram contre le Nigeria et le Cameroun.

Le Chef de l'Etat a indiqué que la réponse de la communauté internationale et notamment de l'Union Africaine et des organisations régionales face à la menace que fait peser Boko Haram sur la paix, la sécurité et la stabilité du continent devait être collective, car, a-t-il souligné, « A menace globale, riposte globale ».

L'appel du Président Paul BIYA a été entendu car, lors du 24ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) tenu les 30 et 31 janvier 2015 à Addis-Abeba en Ethiopie, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont condamné les attaques terroristes horribles commises par Boko Haram.

Pour la Présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, les activités du groupe terroriste Boko Haram constituent une grave menace pour la sécurité et le développement non seulement pour le Nigeria et la région, mais également pour l'ensemble du continent. En conséquence, l'Afrique dans son ensemble a le devoir et l'obligation d'apporter tout le soutien nécessaire aux États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et au Bénin, conformément aux principes de solidarité africaine et d'indivisibilité de la paix et de la sécurité sur le continent.

Mme Dlamini-Zuma a appelé à une «réponse collective» contre Boko Haram.

Pour sa part, Le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué la volonté de l'UA de créer une force

régionale de lutte contre le groupe islamiste nigérian Boko Haram.

Dénonçant «la brutalité sans nom» des miliciens de Boko Haram, M. Ban Ki-moon a estimé qu'il fallait une «coopération régionale et internationale» pour lutter contre le groupe.

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA a appelé à la création d'une force militaire régionale de 7.500 hommes pour contrer le groupe islamiste.

Une réunion d'experts militaires africains s'est tenue du 5 au 7 février 2015 à Yaoundé pour élaborer le concept d'opération et les règles d'engagements de la Force Multinationale Mixte (FMM) de 7 500 personnels militaires et autres chargée de lutter contre Boko Haram.

Au terme de cette réunion, les pays membres de la CBLT et le Bénin ont arrêté le principe d'une force de 8 700 hommes (plus 1 200 hommes par rapport à ce qui avait été initialement prévu). Les experts ont convenu de l'établissement du Quartier général de la Force à N'Djamena, conformément aux conclusions de la 5e réunion des Ministres des Affaires étrangères et de la Défense de la CBLT du 20 janvier 2015 à Niamey au Niger. Reste à résoudre l'équation du financement.

Lors de la concertation entre les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, tenue le 31 janvier 2015 à Addis-Abeba, en marge du 24e Sommet de l'Union Africaine, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont condamné, avec la plus grande fermeté, les actes barbares et inacceptables perpétrés par le groupe terroriste Boko Haram contre les Etats du Bassin du Lac Tchad. Ils se sont félicités des décisions de l'UA d'autoriser le déploiement de la FMM.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ont exprimé toute leur solidarité à l'endroit du Président Paul BIYA, pour la lutte que le Cameroun mène contre l'agression à laquelle il fait face. Ils ont félicité les Forces de Défense et de Sécurité du Cameroun pour leur bravoure et leur patriotisme et les ont encouragées à poursuivre leurs efforts, sans relâche, jusqu'à l'éradication du groupe terroriste Boko Haram.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé toute leur gratitude au Président de la République du Tchad, S.E. Idriss DEBY ITNO, pour le soutien fraternel que lui-même et son peuple apportent à la République du Cameroun en envoyant un contingent important pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé

d'activer les mécanismes appropriés de la Communauté, notamment le Pacte d'Assistance Mutuelle entre les Etats membres de la CEEAC et les dispositions pertinentes du Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) en vue de mettre en place une stratégie sous-régionale pour soutenir le Cameroun et le Tchad dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram qui menace de déstabiliser la sous-région.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ont décidé de tenir de toute urgence une session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du COPAX à Yaoundé, le 16 février 2015. Ce Sommet a été précédé d'une réunion du Conseil des Ministres du COPAX (14 février) et d'une réunion de la Commission de Défense et de Sécurité (11 et 12 février).



DECLARATION DE YAOUNDE

Des Etats membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale sur la Lutte contre le Groupe Terroriste Boko Haram (16 février 2015)

Nous, Chefs d'Etats des Etats membres du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), réunis à Yaoundé, République du Cameroun, à l'occasion de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du COPAX consacrée à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Considérant le Traité instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale signé à Libreville (République Gabonaise) le 18 octobre 1983,

Nous référant aux dispositions pertinentes du Protocole relatif au COPAX et du Pacte d'Assistance Mutuelle des Etats membres de la CEEAC signés à Malabo le 24 février 2000,

Préoccupés par les attaques répétées et croissantes du groupe terroriste Boko Haram contre la République du Cameroun et la République du Tchad,

Tenant compte des conséquences sécuritaires, économiques, sociales et humanitaires négatives que les actions de ce groupe terroriste font peser sur la République du Cameroun et la République du Tchad,

Tenant compte également du fait que les pays concernés sont contraints d'affecter des ressources importantes initialement destinées à leur développement économique et social à la lutte contre ce groupe terroriste,

Considérant le risque de déstabilisation de l'ensemble de la sous-région de l'Afrique Centrale par le groupe terroriste Boko Haram,

Conscients de la nécessité de débarrasser l'Afrique du

fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent, qu'aucune circonstance ne saurait justifier,

Notant que le terrorisme ne peut ni ne doit être associé à une religion, ni à une nationalité, une civilisation ou un groupe particulier,

Nous référant aux différentes Résolutions des Nations Unies sur le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment la Résolution 2178 du 24 septembre 2014, adoptée lors de la réunion du Conseil de Sécurité des Nations Unies consacrée aux menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme,

Nous référant aux Résolutions 2195 du 19 décembre 2014 et 2199 du 12 février 2015 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, consacrées respectivement au terrorisme et criminalité transnationale organisée et à la condamnation de toute forme de financement du terrorisme,

Nous référant au Communiqué de la 455ème réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique, tenue le 02 septembre 2014 à Nairobi,

Nous référant également à la Déclaration des Ministres des Affaires Etrangères du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les Questions de Sécurité en Afrique Centrale, à l'occasion de leur 39ème session du 05 décembre 2014 à Bujumbura, en soutien au Cameroun et au Tchad contre le groupe terroriste Boko Haram,

Prenant en compte les Conclusions de la Réunion des Ministre des Affaires Etrangères et de la Défense des Etats membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Bénin du 20 janvier 2015 à Niamey,

Considérant le Communiqué de la 484ème Réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine du 29 janvier 2015 à Addis-Abeba sur le groupe terroriste Boko Haram,

Nous appuyant sur les conclusions de la Concertation des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC sur le groupe terroriste Boko Haram, tenue le 31 janvier 2015 à Addis-Abeba, en marge de la 24ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine,

Condamnons avec la plus grande fermeté les actions terroristes de Boko Haram au Nigeria, au Cameroun, au Tchad et au Niger,

Condamnons également les financements et toute autre forme de soutien au groupe terroriste Boko Haram,

Condamnons en outre les prétentions injustifiables de ce groupe terroriste de créer un « califat islamique » dans la zone du Lac Tchad, tendant de ce fait à remettre en cause les frontières nationales dans la zone,

Soutenons toutes les initiatives prises par la Commission du Bassin de Lac Tchad, l'Union Africaine et la Communauté Internationale dans la recherche des solutions à ce problème, notamment la mise en place de la Force Multinationale Mixte (FMM),

Nous nous engageons à coopérer pleinement et à tous les niveaux avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'une coordination des actions de lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Encourageons particulièrement la République Fédérale du Nigeria à accroître les synergies avec les autres pays du Bassin du Lac Tchad dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Félicitons la République du Cameroun et la République du Tchad dans leur coopération exemplaire en vue d'éradiquer le groupe terroriste Boko Haram,

Nous engageons à apporter dans l'immédiat un soutien actif et multiforme au Cameroun, au Tchad et à tout Etat membre de la Communauté qui serait affecté par les actions du groupe terroriste Boko Haram, notamment l'assistance militaire, financière, logistique et humanitaire,

Exhortons la Communauté internationale à maintenir et à accroître son soutien multiforme à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram,

Lançons un appel aux Nations Unies et à tous les acteurs impliqués dans la résolution de la crise centrafricaine, pour l'accélération du processus politique et de reconstruction nationale en vue de permettre à la République Centrafricaine de disposer de forces de défenses et de sécurité pour Contrôler l'intégralité de son territoire, notamment le triangle Cameroun-RCA-Tchad, et de lui éviter de servir de zone de repli ou de ravitaillement du groupe terroriste Boko Haram,

Demandons aux Nations Unies de procéder à l'évaluation de la menace terroriste dans le dit triangle et de prendre les dispositions appropriées pour sa sécurisation par la MINUSCA et

Chargeons le Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale :

De développer, d'ici fin mars 2015, en collaboration avec les Etats concernés, un programme d'actions politico-diplomatiques, de soutien logistique, de communication et d'action humanitaire à soumettre aux Etats membres de la CEEAC,

De mettre en place, à cet effet, au sein du Secrétariat Général, un fonds spécial en vue de mener des activités dans les Etats membres concernés,

D'optimiser les synergies avec les partenaires institutionnels existants et d'entreprendre sans délai l'identification des opportunités de partenariat avec les acteurs internationaux et locaux qui pourront venir appuyer, sur le plan technique et financier, l'action des Etats membres de la CEEAC,

De maintenir le lien avec l'Union Africaine afin de s'assurer de son appui multiforme et de la pleine cohérence avec la Force Multinationale Mixte (FMM),

D'assurer le suivi de la mise en œuvre de la présente Déclaration et de nous faire périodiquement un rapport sur l'évolution de la situation sécuritaire dans le bassin du Lac Tchad, ainsi que de toutes les mesures prises en vue de mettre en œuvre la présente Déclaration.

Fait à Yaoundé, le 16 Février 2015.



LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN : UNE BASE SOLIDE

Sous le règne du Président Paul Biya, le Cameroun a mis en œuvre un certain nombre de réformes démocratiques, qui ont amélioré considérablement son système électoral, le respect des droits de l'homme et des libertés, la liberté de la presse, et le système judiciaire.

ELECTIONS

Depuis l'accession à la magistrature suprême du Président Paul BIYA en 1982, les Camerounais ont les gouvernements de leur choix et non des impositions d'un individu. En ce qui concerne les élections présidentielles, des consultations populaires ont été organisées en janvier 1984 et en avril 1988, sous la démocratie uni-partite de l'UNC et du RDPC. Avec l'avènement du multipartisme en 1990, d'autres élections présidentielles ont été régulièrement organisées au mois d'octobre 1992, 1997, 2004 et 2011.

Dans le même ordre d'idées, des élections législatives à candidature multiple ont été organisées sous le Renouveau en 1988, et depuis 1990, des élections législatives multipartites ont eu lieu au Cameroun en 1992, 1997, 2004, 2007, et 2012. D'autre part, des élections municipales à listes multiples ont été organisées au Cameroun sous le régime du RDPC en 1987, suivies des élections multipartites en 1996, 2002, 2007 et 2012. L'expérience électorale du Cameroun a franchi une étape déterminante avec la mise en place d'un Sénat à 100 sièges le 27 février 2013. Les élections sénatoriales ont été organisées le 14 avril 2014 pour pourvoir 70 sièges à travers le vote d'un collège électoral de 10.636 membres repartis dans 360 conseils municipaux.

ORGANISMES DE GESTION DES ELECTIONS

Avant l'avènement du multipartisme, la gestion des élections était assurée par le Ministère de l'Administration territoriale qui a fait l'objet de nombreuses critiques lors des élections législatives et présidentielle multipartites de 1992. Ces vives critiques ont abouti à la création de l'Observatoire national des élections (ONEL), le 19 décembre 2000. Le test décisif de l'ONEL était la gestion des élections de 2002, dont les failles ont servi de base aux amendements du 22 décembre 2003. Le souci du gouvernement de doter le Cameroun d'un véritable organisme indépendant de gestion des élections a conduit à la mise en place de Elections Cameroun (ELECAM), le 29 décembre 2006, dont le baptême du feu a été l'organisation des élections de 2007 et 2011.

Pour veiller à ce que tous les acteurs soient sur un pied d'égalité, le Parlement a adopté une loi le 15 décembre 2000, portant financement des partis politiques lors des élections. Dans le même ordre d'idées, le vote des Camerounais de l'étranger est entré en vigueur à travers l'adoption de la loi de juillet 2011 et son décret d'application d'août 2011. Par conséquent, lors de l'élection présidentielle d'octobre 2011, environ 26.000 des 7,5 millions d'électeurs étaient des Camerounais de la diaspora. Soit 3,1% de l'ensemble du corps électoral.

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTES

Les droits de l'homme sont généralement conçus comme des «droits fondamentaux inaliénables dont une personne doit intrinsèquement jouir simplement du fait qu'elle est un être humain». Les droits de l'homme sont ainsi conçus comme universels (applicables partout) et égalitaires (les

mêmes pour tout le monde). Ces droits peuvent exister en tant que droits naturels ou droits légaux, dans le cadre des droits nationaux et internationaux. Au Cameroun, la Constitution de la République consacre les droits et libertés de chaque citoyen. La Commission nationale des droits de l'homme et des libertés du Cameroun a été mise en place pour assurer la protection et la régularité des droits des Camerounais, quelles que soient leurs tendances sociales, culturelles et politiques. La liberté dont jouissent les Camerounais aujourd'hui s'explique par l'accomplissement des missions de cette Commission et la volonté du gouvernement de garantir les droits des citoyens. Au Cameroun, les harcèlements policiers, les emprisonnements politiques, les arrestations arbitraires et autres violations des droits de l'homme, relèvent d'une histoire ancienne.

LIBERTES DE PRESSE

Le Cameroun est l'un des rares pays d'Afrique disposant d'une presse dynamique et multiforme, qui ne connaisse pas de sujets tabous. Le Cameroun compte aujourd'hui plus de 600 titres de journaux privés et de cyber titres dont 6 quotidiens, 98 chaînes de radiodiffusion privées et 19 chaînes de télédiffusion privées, fonctionnant

parallèlement aux médias officiels comme le quotidien Cameroon Tribune et la Cameroon Radio Television (CRTV). Les aspects éthiques de cette liberté de la presse sont gérés par un organisme de réglementation, le Conseil National de la Communication.

Partage du pouvoir et démocratie apaisée

L'une des importantes caractéristiques de la démocratie camerounaise d'aujourd'hui est le principe du partage du pouvoir. Le pays compte 254 partis politiques. Sept d'entre eux sont représentés à l'Assemblée nationale ou gèrent des municipalités. Le RDPC, parti du Chef de l'Etat, est largement majoritaire à l'Assemblée nationale. Toutefois, pour les besoins d'une responsabilité partagée et du partage du pouvoir, le Président Paul BIYA a opté pour une gouvernance collective à travers des coalitions avec l'opposition parlementaire et non parlementaire. Actuellement, quatre partis politiques sont représentés dans le Gouvernement : le RDPC, l'UNDP, l'ANDP et le FSNC.

Depuis décembre 2010, le Cameroun est entré dans une phase de démocratie apaisée avec un dialogue permanent entre les dirigeants du parti au pouvoir et ceux du principal parti d'opposition, le SDF.



TOAST DU PRESIDENT PAUL BIYA, LORS DE LA VISITE D'ETAT DU PRESIDENT SERGIO MATTARELLA AU CAMEROUN (Yaoundé, le 17 mars 2016)

Monsieur le Président de la République Italienne,

Mon Epouse et Moi-Même éprouvons un réel plaisir à vous accueillir au Cameroun, ainsi que Maître Laura MATTARELLA, Votre fille et la délégation qui Vous accompagne. Nous vous souhaitons une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour parmi nous.

Le choix de Mon pays, comme l'une des étapes de votre premier voyage en Afrique, nous honore. Ce choix témoigne de la solidité de l'amitié qui lie nos deux pays. Il reflète aussi l'excellence de leurs relations. De nos entretiens de ce jour et des échanges entre nos opérateurs économiques, il se dégage, pour ces relations, des perspectives nouvelles et prometteuses.

Le Cameroun vous remercie pour cette marque d'intérêt et vous offre son hospitalité légendaire, en ce Palais, symbole de l'unité de notre peuple.

Le Cameroun est une jeune nation. Il poursuit résolument son but : bâtir un Etat moderne, démocratique et prospère.

Malgré de nombreux défis, nous accomplissons chaque jour des progrès significatifs et réels dans des domaines tels que la promotion de l'Etat de droit, des libertés, la protection des droits de l'Homme.

De même, nous nous attelons, chaque jour, à consolider les bases d'un véritable développement économique, par des projets ambitieux dont l'objectif est de hisser le Cameroun au rang de pays émergent à l'horizon 2035.

Sur ce plan, après une longue et difficile période d'ajustement structurel, notre pays, grâce aux sacrifices de ses fils et, avec l'aide de ses partenaires, dont l'Italie,

a su retrouver depuis des années le chemin de la croissance. Celle-ci s'est établie à 6% en 2015.

C'est le lieu pour moi de remercier, ici et maintenant, votre pays pour ses appuis directs et indirects.

Monsieur le Président,

Vous le savez, le terrorisme est une préoccupation majeure dans le monde aujourd'hui. Le Cameroun n'en est pas épargné. Depuis maintenant plus de deux ans, la paix est menacée dans la partie septentrionale de notre pays. Nous sommes engagés dans une guerre déclenchée par BOKO HARAM, une horde de terroristes basée au Nigeria et qui revendique son appartenance à l'Etat Islamique. Les ressortissants de pays amis dont ceux de l'Italie en ont fait les frais. Les Pères GIANPAOLO MARTA et GIANTONIO ALLEGRINI furent enlevés il y a quelques temps par ces hommes sans foi ni loi. Nous les avons libérés.

Nous faisons face fermement aux exactions des terroristes. Nous traquons ces assassins et leur infligeons de lourdes pertes de jour en jour nombreuses, avec l'appui de la Force Multinationale Mixte, mais aussi avec le soutien de nombreux pays amis, parmi lesquels l'Italie.

Les terroristes de BOKO HARAM provoquent un afflux massif de réfugiés sur notre territoire. Devant tant de personnes en détresse, notre devoir de solidarité humaine nous commande de ne jamais repousser ceux qui cherchent refuge, de les accueillir et de partager avec eux le peu dont nous disposons.

L'Europe et, singulièrement, l'Italie, vivent, mutatis mutandis, une situation similaire en ce moment et font

face à une crise migratoire sans précédent. J'ai toujours pensé que toute solution durable à cette difficile question devrait s'appuyer sur la morale sociale et sur des valeurs d'humanité, que je sais chères à l'Italie.

En fait, plus que jamais, notre monde a besoin de plus de solidarité.

Sur le front économique, je l'ai souvent dit, cette solidarité induit une exigence de prospérité globale partagée. Il ne s'agit pas, pour les uns de demander l'aumône, et pour les autres de la distiller avec parcimonie.

Il s'agit, dans le cadre d'un contrat de solidarité, d'avancer ensemble, en bons partenaires, soucieux de conclure, en tout temps, des accords mutuellement bénéfiques.

Monsieur le Président,

Le Cameroun dispose de ressources naturelles importantes et variées. Son agriculture bénéficie de conditions écologiques favorables et de vastes étendues de terre fertile. Son sous-sol est richement pourvu de ressources minières diverses.

Cet important potentiel doit faire l'objet d'une exploitation plus judicieuse, et d'une plus grande transformation locale. Le développement de multiples infrastructures à caractère économique et social est aussi appelé à s'accélérer.

J'invite donc les entreprises italiennes dont la compétence

et le sérieux sont reconnus, à s'intéresser à ces différents programmes. De la sorte, elles contribueront, à nos côtés, dans le cadre de ce contrat de solidarité que j'évoquais tout à l'heure, à créer chez nous et à offrir à nos jeunes, des conditions de vie bien meilleures. Ce faisant, nous les détournerons de la recherche, au risque de leur vie, d'illusoires Eldorado.

Je sais, Monsieur le Président, que bon nombre de vos entreprises ont déjà noué des partenariats dans les domaines de la transformation des matières premières ainsi que des Travaux Publics. Je sais aussi que d'autres partenariats sont en négociation dans le secteur du développement infrastructurel et de l'Habitat.

Votre pays, Monsieur le Président de la République Italienne, accorde depuis sa création, il y a dix ans, une aide précieuse au Centre International de Référence Chantal BIYA (CIRCB) pour la recherche sur le VIH. Permettez-moi, avant de conclure, de vous en remercier très sincèrement.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités,

Le moment est maintenant venu pour Mon Epouse et Moi-même de vous inviter à lever vos verres, en l'honneur du Président de la République Italienne, Son Excellence Monsieur Sergio MATTARELLA, de Maître Laura MATTARELLA, Sa fille, de la délégation qui l'accompagne et à l'amitié entre l'Italie et le Cameroun.



TOAST DE SON S.E. SERGIO MATTARELLA, LORS DE LA VISITE D'ETAT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ITALIENNE AU CAMEROUN (Yaoundé, le 17 mars 2016)

**Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Autorités,
Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,**

C'est dans un esprit de profonde reconnaissance et d'amitié que je souhaite Vous remercier pour l'accueil extraordinaire que Vous m'avez réservé, ainsi qu'à ma délégation, à l'occasion de la première Visite d'Etat d'un Président de la République italienne dans Votre pays. Je voudrais répondre aux paroles aimables que Vous avez prononcées à l'égard de l'Italie et de moi-même en exprimant mes plus vifs sentiments d'estime et d'affection à l'égard de notre ami le peuple camerounais.

C'est un honneur d'être reçu au Palais de l'Unité, un symbole du chemin parcouru par le Cameroun depuis son indépendance pour réaliser sa plus grande conquête : l'unité et la cohésion du pays, poursuivies et préservées avec ténacité par un dialogue fécond, qui a permis d'assurer la paix et la stabilité au fil des années. Une conquête que le Cameroun et le peuple camerounais sauront, tel est mon vœu, continué à défendre et à promouvoir comme modèle de coexistence, d'harmonie et de valorisation des différences.

Notre rencontre revêt une signification profonde, qui confirme les liens étroits qui unissent nos peuples. Notre relation est « spéciale », différente des autres, elle puise ses racines dans nos sociétés civiles respectives

qui ont été – et qui demeurent – le moteur d'une amitié authentique, discrète et respectueuse, fondée sur des valeurs partagées comme le dialogue, la solidarité et la tolérance, qui la rendent solide, ancrée et pérenne.

Monsieur le Président,

Le Cameroun et l'Italie sont deux pays « frontières » pour qui la valorisation des diversités constitue une source de richesse et un pilier fondamental de leurs sociétés respectives. Ces valeurs sont aujourd'hui mises en question par des menaces et des barrières qui sont surtout culturelles, qui veulent porter atteinte aux principes fondamentaux de notre vivre-ensemble dans la solidarité et dans le respect d'autrui. Le Cameroun a su transformer la mosaïque bariolée des cultures, des religions et des ethnies qui constituent son tissu social en une opportunité extraordinaire de stabilité et de croissance, dans un contexte régional souvent difficile. Ces valeurs sont d'autant plus nécessaires dans la situation internationale actuelle, marquée par des tensions et des conflits engendrés précisément par la peur et par l'incapacité de comprendre, d'accepter et de respecter les diversités. Le Cameroun et l'Italie doivent renforcer davantage leur collaboration afin qu'une vision de la société fondée sur la tolérance et le dialogue puisse pleinement s'affirmer en Afrique aussi bien qu'en Europe.

Monsieur le Président,

La menace du terrorisme international représente aujourd'hui l'une des principales attaques contre les

valeurs fondatrices dans lesquelles nos deux pays se reconnaissent. De nos jours, personne n'est à l'abri de cette menace. Dans ce cadre, le dialogue des peuples, des religions et des cultures joue un rôle central. La lutte contre les inégalités ainsi que l'inclusion des différences dans un modèle partagé de croissance et de développement politique, social, économique et culturel constituent le moyen le plus efficace de contrecarrer la propagande de la haine et, en même temps, de lutter contre la pauvreté qui en est souvent la cause.

Le Cameroun a fait preuve d'un engagement extraordinaire contre l'extrémisme. Dans cette bataille, on est ensemble, nous luttons aux côtés de Votre pays et de Votre peuple, pour réaffirmer les principes de liberté, de respect et de dialogue faute desquels aucune croissance n'est possible, sans lesquelles les nouvelles générations se verront privées d'un avenir libre et juste. Il est de notre devoir de soulager le malaise de nos jeunes, en Afrique et en Europe, et de les soustraire à l'emprise de la propagande extrémiste, en renforçant leur sentiment d'appartenance et la confiance dans nos valeurs, afin qu'ils prennent en main leur avenir et le nôtre. Je suis sûr que nous saurons travailler ensemble de manière efficace sur ces questions si importantes pour le Cameroun et l'Italie, pour l'Afrique et pour l'Europe.

La société camerounaise est un modèle de solidarité pour l'accueil de centaines de milliers de réfugiés qui fuient les violences et l'intolérance dans les pays voisins. La réponse aux urgences humanitaires des migrants et des réfugiés qui interpellent aujourd'hui l'Afrique et l'Europe exige une prise de responsabilités partagées, une capacité de vision et de leadership capable de conjuguer la sécurité avec la solidarité et le respect des valeurs et de la dignité humaine. L'érection de murs ou de barrières n'est pas la solution. Le Cameroun et l'Italie l'ont bien compris.

Monsieur le Président,

La volonté renouvelée et forte de l'Italie de resserrer ses liens avec l'Afrique m'a poussé à faire étape dans Votre pays, dans le cadre de ma première visite dans le continent africain, en raison du rôle qu'il joue, des grands défis qu'il est appelé à relever et du potentiel intellectuel dont il dispose. Les échanges économiques

et commerciaux, les relations culturelles et humaines entre le Cameroun et l'Italie témoignent avec évidence des liens naturels qui nous unissent. Les Accords signés aujourd'hui en notre présence nous permettront de renforcer ces liens, qui pourront contribuer à l'évolution de nos relations et à la compréhension réciproque entre nos pays et nos continents.

Je Vous souhaite, ainsi qu'à Votre pays, de continuer à avancer en restant fidèles au patrimoine de valeurs, d'engagement, de dialogue inclusif et d'unité nationale qui s'exprime dans la devise du Cameroun, « Paix, Travail, Patrie ». Je forme le vœu que nos peuples, les Camerounais et les Italiens, continuent à renforcer leur amitié axée sur des valeurs partagées, à travailler ensemble au nom des mêmes idéaux de paix, de travail, de justice, de solidarité et de sens du bien commun. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions avancer et relever ensemble les défis qui nous attendent.

L'Italie, Monsieur le Président, est à vos côtés. Par l'action humanitaire de tous ses opérateurs du secteur social et du bénévolat, par ses nombreux entrepreneurs et par ses universités qui aujourd'hui, avec les universités camerounaises, assurent la formation d'un grand nombre de jeunes dans l'espoir qu'ils puissent contribuer à la construction de l'avenir de Votre, de leur pays. L'Italie est à vos côtés, Monsieur le Président, avec une amitié fondée sur les valeurs humaines plutôt que sur les chiffres, avec la première communauté d'étudiants africains dans nos universités, avec des centaines d'étudiants qui s'inscrivent chaque année à nos établissements universitaires, avec une communauté camerounaise de très haut niveau, qui prend de plus en plus souvent le chemin inverse des migrants en quête d'opportunités, pour retourner et participer au développement de Votre, de leur pays, et au renforcement des relations entre le Cameroun et l'Italie, entre le Cameroun et l'Europe.

Je suis persuadé que notre rencontre d'aujourd'hui marque le début d'un parcours conjoint et que les échanges politiques, économiques et culturels entre nos sociétés ne cesseront de s'épanouir dans l'intérêt de nos peuples. Je vous invite donc tous à lever votre verre à l'amitié entre le Cameroun et l'Italie.

Vive le Cameroun, vive l'Italie et vive notre coopération.



VISITE D'ETAT DE S.E.M. SERGIO MATIARELLA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

(Yaoundé, le 20 mars 2016)

1. A l'invitation de S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, le Président de la République Italienne, S.E. Sergio MATTARELLA, a effectué une Visite d'Etat au Cameroun, du 17 au 20 mars 2016.
2. Au cours de leurs échanges, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays, et ont convenu d'explorer des voies pouvant mener ces relations à des hauteurs plus élevées. Ils ont également fait un tour d'horizon des questions régionales et internationales qui interpellent la Communauté Internationale.
3. Le Président Italien a salué l'entente et l'unité qui règnent entre les différentes communautés et les différentes religions au Cameroun. Il a encouragé le peuple camerounais à défendre et à promouvoir ce modèle de coexistence, d'harmonie, de valorisation des différences.
4. Le Président Italien a également salué le rôle du Cameroun dans la stabilité régionale et son engagement dans l'accueil des réfugiés. Les deux Chefs d'Etat se sont aussi félicités de la coopération bilatérale dans la formation d'officiers camerounais auprès du COESPU de Vicenza, dans le domaine du maintien de la paix, ainsi que la formation en matière de lutte contre le terrorisme réalisée par l'Arma dei Carabinieri, au bénéfice d'officiers de police et de la Gendarmerie du Cameroun.
5. Le Président Italien a manifesté son soutien pour les efforts déployés par le Cameroun dans la lutte contre Boko Haram. Il a présenté les condoléances du peuple italien pour les nombreuses victimes camerounaises de Boko Haram et a exprimé sa solidarité aux populations frappées par la crise. Le Président MATTARELLA a annoncé à cet égard une nouvelle contribution en faveur du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, afin de gérer les problèmes d'urgence humanitaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Les deux Chefs d'Etat ont souligné l'importance d'une pleine opérationnalisation de la Force Multinationale Mixte basée à Ndjamena et de la coopération entre les pays participants.
6. Les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui menacent la stabilité et la sécurité internationales. Ils se sont accordés sur l'importance d'une coopération entre les pays engagés dans la lutte contre le terrorisme dans ses différents théâtres.
7. Les deux Chefs d'Etat ont procédé à l'examen de la situation socio-politique qui prévaut sur le continent africain, en réaffirmant leur engagement à contribuer à la promotion de la paix, de la bonne gouvernance et au renforcement de la démocratie en Afrique.
8. Au plan bilatéral, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'exemplarité de la coopération entre les deux pays, et qui se manifeste par un climat de dialogue politique constructif et l'appui multiforme de l'Italie au Cameroun,

9. Les deux Chefs d'Etat se sont accordés sur la nécessité de renforcer les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays.

10. Ils se sont félicités des discussions techniques en marge de cette visite, entre les sociétés italiennes et les partenaires camerounais ; ils ont convenu de favoriser des initiatives visant à promouvoir la coopération dans le domaine des investissements.

11. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'action humanitaire menée par les opérateurs sociaux et les organisations de la société civile italienne, actifs dans les domaines de la santé, de l'assistance aux défavorisés et de l'éducation. A cet égard, ils ont salué le dynamisme de la coopération entre les Universités italiennes et camerounaises dans des projets de formation conjointe, matérialisé par le nombre élevé d'étudiants camerounais présents dans les Universités italiennes, ce qui ouvre des perspectives pour le développement des relations italo-camerounaises. Le Président Italien a remercié la partie camerounaise pour l'apprentissage croissant de la langue italienne au Cameroun.

12. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités du renforcement du cadre juridique de leur coopération, qui s'est enrichi de la signature de trois nouveaux accords, à savoir l'Accord d'exonération des visas de court séjour pour les titulaires des passeports diplomatiques et de service, l'Accord de coopération culturelle, technique et scientifique et le Document Cadre pour l'utilisation des ressources issues de l'annulation de la dette du Cameroun envers l'Italie.

13. Les deux Chefs d'Etat se sont également réjouis de la signature des instruments suivants : le Protocole d'Accord entre l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics et l'Université de Padoue, ainsi que le Mémoire d'Entente entre le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et le Département d'Ingénierie Civile, Architectural et Environnemental de la même université, pour la promotion de l'urbanisme durable du Cameroun.

14. Les deux Chefs d'Etat ont salué la conférence ministérielle prévue à Rome le 18 mai 2016, dans le cadre de l'Initiative Italie-Afrique.

15. Les deux Chefs d'Etat ont échangé sur les questions migratoires et sur leur impact sur la stabilité régionale et internationale. Ils ont réaffirmé l'importance d'une coopération et d'une solidarité internationale renforcée et d'un dialogue productif entre pays d'origine, de destination et de transit, en rappelant les conclusions du Sommet Europe-Afrique de la Valette.

16. Les deux Chefs d'Etat ont également insisté sur la nécessité de créer au niveau international les conditions sociales, économiques et politiques, qui répondent aux aspirations profondes des peuples.

17. Les deux Chefs d'Etat se sont réjouis du succès de la 21ème Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et partagent la nécessité de renforcer la coopération internationale pour réaliser ses conclusions.

18. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la convergence de vues entre le Cameroun et l'Italie quant à la nécessité de réformer le Conseil de Sécurité de l'ONU.

19. Le Président de la République Italienne, S.E. Sergio MATTARELLA, a invité le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, à effectuer une Visite Officielle en Italie. Cette invitation a été acceptée avec plaisir. Les modalités de cette Visite seront arrêtées par voie diplomatique.

20. Le Président de la République d'Italie a tenu à exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple italiens, sa profonde gratitude au Président de la République du Cameroun, au Gouvernement et au peuple camerounais, pour l'accueil très chaleureux et pour toutes les marques d'attention particulières dont lui-même et sa délégation ont bénéficié tout au long de cette importante Visite./-—



FACE A LA PRESSE...

(Yaoundé, le 20 mars 2016)

Le Président Paul BIYA

Monsieur le Président, quelles sont vos impressions au terme de cette visite du Président italien au Cameroun ?

Le Président Paul BIYA : Tout d'abord, je tiens à dire que la visite du Président de la République Italienne au Cameroun a fait un grand honneur au Cameroun. Les liens entre l'Italie et le Cameroun sont anciens et cette visite, par les entretiens auxquels elle a donné lieu, les accords qui ont été signés, va certainement contribuer à renforcer encore davantage cette amitié.

Nous serons aussi à la Conférence de Rome sur l'Italie et l'Afrique pour étendre la coopération entre nos pays africains et l'Italie.

Monsieur le Président, comment voyez-vous le Cameroun dans dix ans ?

Le Président Paul BIYA : Je ne suis pas prophète, mais ce sera certainement un pays plus développé et qui sera encore plus engagé avec l'Union européenne et l'Italie en particulier.

Le Président Sergio MATTARELLA

Monsieur le Président, au cours de vos échanges, vous avez accordé une place importante au

dialogue sur la coopération au sujet des réfugiés.

Le Président Sergio MATTARELLA : L'Afrique et l'Italie sont liées de façon indissoluble et la coopération est toujours plus indispensable. L'Italie l'a compris et c'est aussi pour cela que, le 18 mai prochain, une conférence interministérielle se tiendra à Rome et je souhaite que celle-ci devienne le point prioritaire de l'agenda de toute l'Union Européenne.

La collaboration en cours est très bonne, en particulier entre le Cameroun et l'Italie sur différents problèmes et sur des fronts divers, tels : celui des réfugiés et des migrations ; celui de la lutte contre le terrorisme ; celui de la collaboration économique et commerciale ; celui de la culture.

Je souhaite que cette collaboration devienne toujours plus intense entre l'Italie et le Cameroun ; entre l'Italie et toute l'Afrique, mais aussi entre l'Union Européenne et l'Afrique.

Monsieur le Président, concernant la lutte contre le terrorisme, l'Italie et vous-même aviez félicité le Cameroun pour les efforts fournis afin de bloquer le terrorisme violent du Boko Haram. Est-il possible d'unir les forces dans l'Afrique Sub-Saharienne pour construire une barrière contre Daesh et l'Etat Islamiste au nord et Boko Haram au sud?

Le Président Sergio MATTARELLA : Le terror-

isme de cette nature, même s'il a des noms différents, c'est le même phénomène qui sévit dans d'autres zones.

Nous avons présenté nos félicitations au Cameroun et nous les renouvelons pour les résultats obtenus tout en respectant les droits humains dans le pays ; ces résultats sont encourageants. Mais il faut naturellement qu'il y ait l'aide de la part de tout le monde, de la Communauté Internationale. Pour sa part, l'Italie est en train d'aider à travers la formation des forces de l'ordre et de défense.

Monsieur le Président, revenons au problème des

migrants, parce qu'aujourd'hui en Europe, ce qui est important, c'est de trouver un accord dans ce domaine. Vous avez dit que souvent ce sont les pays les plus pauvres qui donnent l'exemple, qui arrivent à accueillir, est-ce que vous avez trouvé ici en Afrique, soit en Ethiopie soit au Cameroun, cette tradition d'accueil envers ceux qui fuient les guerres et les violences?

Le Président Sergio MATTARELLA : J'ai noté ici au Cameroun comme en Ethiopie un sens très élevé de valeur offerte aux personnes en difficultés et je souhaite que cette valeur devienne



BIOGRAPHIE DU PAPE FRANÇOIS

Le premier Pape des Amériques, Jorge Mario Bergoglio est originaire de l'Argentine et ancien Archevêque de Buenos Aires. C'est une figure de premier plan pour tout le continent et un pasteur simple et très aimé dans son diocèse, qu'il a visité en long et en large, en métro et en autobus, au cours des quinze ans de son ministère épiscopal. « Mes gens sont pauvres et je suis un des leurs », a-t-il dit à plusieurs reprises pour expliquer son choix d'habiter dans un appartement et de préparer lui-même ses repas. Il a toujours recommandé à ses prêtres la miséricorde, le courage apostolique et d'ouvrir les portes à tous. Le pire qui puisse arriver dans l'Église, a-t-il expliqué à plusieurs occasions, « est ce que de Lubac appelle la mondanité spirituelle », qui signifie « se mettre soi-même au centre ». Et quand il cite la justice sociale, il invite d'abord à reprendre en main le catéchisme, à redécouvrir les dix commandements et les béatitudes. Son projet est simple: si l'on suit le Christ, l'on comprend que « piétiner la dignité d'une personne est un péché grave ».

Malgré son caractère discret sa biographie officielle ne fait que quelques lignes, au moins jusqu'à sa nomination comme archevêque de Buenos Aires il est devenu un point de référence pour ses fortes prises de position lors de la dramatique crise économique qui a bouleversé son pays en 2001.

Jorge Mario Bergoglio est né dans la capitale argentine le 17 décembre 1936, fils d'émigrants piémontais: son père Mario est comptable, employé des chemins de fer, tandis que sa mère, Regina Sivori, s'occupe de la maison et de l'éducation de ses cinq enfants.

Diplômé comme technicien en chimie, il choisit ensuite la voie du sacerdoce en entrant au séminaire diocésain de Villa Devoto. Le 11 mars 1958, il passe au noviciat de la Compagnie de Jésus. Il complète ses études de lettres au Chili et en 1963, revient en Argentine et obtient une maîtrise en philosophie au

collège Saint-Joseph à San Miguel. Entre 1964 et 1965 il est professeur de littérature et psychologie au collège de l'Immaculée de Santa Fé et, en 1966, il enseigne les mêmes matières au collège du Sauveur à Buenos Aires. De 1967 à 1970 il étudie la théologie et obtient une maîtrise toujours au collège Saint-Joseph.

Il a été ordonné prêtre le 13 décembre 1969 par l'archevêque Ramón José Castellano. Il poursuit sa préparation entre 1970 et 1971 à Alcalá de Henares, en Espagne, et le 22 avril 1973 il émet sa profession perpétuelle chez les jésuites. À nouveau en Argentine, il est maître des novices à Villa Barilari à San Miguel, professeur à la faculté de théologie, consultant de la province de la Compagnie de Jésus ainsi que recteur du Collège.

Le 31 juillet 1973, il est élu provincial des jésuites d'Argentine, charge qu'il occupera pendant six ans. Il reprend ensuite son travail dans le domaine universitaire et, entre 1980 et 1986, il est à nouveau recteur du collège Saint-Joseph, et curé encore à San Miguel. En mars 1986, il se rend en Allemagne pour terminer sa thèse de doctorat; ses supérieurs l'envoient ensuite au collège du Sauveur à Buenos Aires puis à l'église de la Compagnie dans la ville de Cordoba, comme directeur spirituel et confesseur.

C'est le cardinal Antonio Quarracino qui le veut comme son proche collaborateur à Buenos Aires. Ainsi, le 20 mai 1992, Jean-Paul II le nomme évêque titulaire d'Auca et auxiliaire de Buenos Aires. Le 27 juin, il reçoit dans la cathédrale l'ordination épiscopale précieusement des mains du cardinal. Il choisit comme devise Miserando atque eligendo et insère dans son blason le christogramme IHS, symbole de la Compagnie de Jésus.

Il accorde son premier entretien en tant qu'évêque à un petit journal paroissial, « Estrellita de Belém ». Il est immédiatement nommé vicaire épiscopal de la zone

Flores et, le 21 décembre 1993, il reçoit également la charge de vicaire général de l'archidiocèse. Ce n'est donc pas une surprise lorsque, le 3 juin 1997, il est promu archevêque coadjuteur de Buenos Aires. Moins de neuf mois plus tard, à la mort du cardinal Quarracino, il lui succède, le 28 février 1998, comme archevêque, primat d'Argentine et ordinaire pour les fidèles de rite oriental résidant dans le pays et dépourvus d'ordinaire de leur propre rite.

Trois ans plus tard, lors du Consistoire du 21 février 2001, Jean-Paul II le crée cardinal, lui assignant le titre de saint Roberto Bellarmino. Il invite les fidèles à ne pas se rendre à Rome pour fêter son cardinalat et à destiner aux pauvres l'argent du voyage. Grand chancelier de l'Université catholique argentine, il est l'auteur des livres *Meditaciones para religiosos* (1982), *Reflexiones sobre la vida apostólica* (1986) et *Reflexiones de esperanza* (1992).

En octobre 2001, il est nommé rapporteur général adjoint à la 10^e assemblée générale ordinaire du synode des évêques, consacrée au ministère épiscopal. Une tâche qui lui est confiée au dernier moment en remplacement du cardinal Edward Michael Egan, archevêque de New York, contraint de rester dans son pays en raison des attaques terroristes du 11 septembre. Lors du synode, il souligne en particulier la « mission prophétique de l'évêque », son identité de « prophète de justice », son devoir de « prêcher sans cesse » la doctrine sociale de l'Église, mais également d'« exprimer un jugement authentique en matière de foi et de morale ».

Entre temps, en Amérique latine, sa figure devient toujours plus populaire. Cependant, il ne perd pas la sobriété de son caractère et son style de vie rigoureux, que certains définissent presque « ascétique ». C'est

dans cet esprit qu'en 2002, il refuse la nomination comme président de la Conférence épiscopale argentine, mais trois ans plus tard, il est élu, puis reconfirmé pour un nouveau triennat en 2008. Entre temps, en avril 2005, il participe au Conclave au cours duquel est élu Benoît XVI.

En tant qu'archevêque de Buenos Aires diocèse qui possède plus de trois millions d'habitants il pense à un projet missionnaire centré sur la communion et sur l'évangélisation. Les quatre objectifs principaux sont : des communautés ouvertes et fraternelles ; participation active d'un laïcat conscient ; évangélisation adressée à tous les habitants de la ville ; assistance aux pauvres et aux malades. Il vise à réévangéliser Buenos Aires, « en tenant compte de ceux qui y vivent, de sa configuration, de son histoire ». Il invite les prêtres et les laïcs à travailler ensemble. En septembre 2009, il lance au niveau national la campagne de solidarité pour le bicentenaire de l'indépendance du pays : deux cents œuvres de charité à réaliser d'ici 2016.

Et, sur le plan continental, il nourrit de fortes espérances dans le sillage du message de la Conférence d'Aparecida en 2007, qu'il va jusqu'à définir « l'Evangelii nuntiandi de l'Amérique latine ».

Jusqu'au début de la vacance du siège, il était membre des Congrégations pour le culte divin et la discipline des sacrements, pour le clergé, pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique ; du Conseil pontifical pour la famille et de la Commission pontificale pour l'Amérique latine.

Il est élu Souverain Pontife le 13 mars 2013.



L'ETAT DU VATICAN

Le Vatican est un Etat indépendant, situé à l'intérieur de la ville de Rome, la capitale de l'Italie. D'une superficie de 0,44 km² (44 hectares), il est considéré comme le plus petit Etat du monde, et compte plus du millier d'habitants. Près de la totalité des citoyens du Vatican vivent à l'intérieur des murs de la cité. Les citoyens du Vatican se composent essentiellement des membres du clergé. Près de 3000 travailleurs étrangers composent la main d'œuvre de l'Etat, mais vivent en dehors de la cité.

La langue officielle est l'italien (le latin est la langue de l'Eglise Catholique romaine). Le Vatican est indépendant depuis le 11 février 1929, date de la signature des Accords du Latran avec le gouvernement de Benito Mussolini. Le Vatican est le reliquat des Etats pontificaux dits Etats de la papauté ou de l'Eglise.

En 1870, après l'évacuation des troupes françaises, Rome est rattachée au royaume de l'Italie. Le Pape Pie IX refuse de perdre sa dernière possession et entre en conflit avec l'Etat italien jusqu'aux Accords du Latran en 1929. L'histoire de l'Etat italien est peu indissociable de celle de l'Eglise catholique romaine. Certes l'Eglise forme « un continent virtuel », selon l'écrivain Thierry Breton (Vatican III), mais la présence du Pape aux environs immédiats de Rome symbolise

en quelques sortes une certaine continuité de l'institution du 17^e au 19^e siècle.

Le Pape dispose du pouvoir absolu (exécutif, législatif et judiciaire). Le pouvoir exécutif est délégué au Gouvernorat de l'Etat de la Cité du Vatican et est exercé par le président de la Commission pontificale, Secrétaire d'Etat, à l'heure actuelle le Cardinal Pietro PAROLIN, qui prendra fonction le 15 octobre 2013. Le Secrétaire des Relations avec les Etats autrement dit le ministre des Affaires Etrangères, est Mgr Dominique MAMBERTI. La curie romaine assiste le Pape dans l'exercice de son pouvoir.

Il n'existe pas de nationalité vaticane, mais la citoyenneté peut être accordée temporairement par le Pape.

Le Saint-Siège qui représente le gouvernement mondial de l'Eglise catholique romaine est une entité dont le rôle et l'influence politiques et diplomatiques sont confirmés. En effet, de par sa fonction et ses prises de position sur les grandes questions internationales, le Pape est une autorité morale indéniable. Le Saint-Siège dispose d'un siège d'observation à l'ONU. De ce fait, le catholicisme est la seule religion qui soit officiellement représentée à l'ONU en tant que telle.



LE PAPE DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Successeur de l'apôtre Pierre, le Pape est le Chef du collège des évêques et Chef suprême de l'Église Catholique.

Le Pape est l'évêque de Rome et, de ce fait, le successeur de l'apôtre Pierre. Selon les évangiles, Pierre jouissait d'une primauté au sein du groupe apostolique constitué par Jésus.

Le Pape hérite de cette primauté. Elle fait de lui le chef du collège des évêques et chef suprême de l'Église catholique. Les évangiles rapportent que Jésus Christ a associé un petit groupe de proches disciples à sa mission de prédication. Il leur a donné le nom « apôtres », mot grec qui signifie « envoyé ». Après sa résurrection, Jésus-Christ s'est manifesté au groupe des apôtres. Il leur a communiqué le Saint-Esprit et leur a confié la mission d'être, ensemble les témoins de la résurrection et de l'enseignement. L'Église catholique est apostolique et les évêques sont les successeurs des apôtres.

Depuis les origines de l'Église, l'évêque de Rome est considéré comme étant le successeur de l'apôtre Pierre, en vertu du fait que Rome est le lieu du martyr du chef des apôtres. Le Pape reçoit la charge qui était celle de l'apôtre Pierre dès l'acceptation de son élection au siège de Rome par les cardinaux. A condition que l'élu soit déjà évêque.

De même que les apôtres formaient un groupe au sein duquel une prééminence revenait à Pierre, de même les évêques forment le collège au sein duquel le Pape exerce une primauté. La triple mission de l'évêque est d'enseigner la foi authentique, de garantir les conditions du culte rendu à Dieu et de servir à l'unité de l'Église.

La sollicitude de l'évêque s'exprime à l'endroit de son diocèse. Mais le corps épiscopal est collectivement chargé de la conduite de l'Église universelle. Cette responsabilité collective s'exprime dans le cadre des conciles. Au Pape, premier des évêques, revient le soin de confirmer les travaux d'un concile.

En dehors des périodes conciliaires qui restent exceptionnelles, Vatican II, réuni de 1962 à 1965, était le 21^e concile de l'histoire de l'Église Catholique. La responsabilité ultime de la conduite de l'Église est concentrée sur la personne du Pape. Le Pape doit exprimer sa sollicitude d'évêque à l'endroit de son diocèse de Rome et de l'Église toute entière. Le Cardinal Vicaire assiste le Pape dans sa charge d'évêque de Rome, et la curie romaine collabore avec le Pape dans sa charge de pasteur de l'Église universelle.

Depuis l'apôtre Pierre, 266 papes ont régné sur l'Église catholique.



LES RELATIONS ENTRE LE CAMEROUN ET LE SAINT-SIEGE

L'accession du Cameroun à la souveraineté internationale en 1960 coïncide avec la préparation et la célébration du Concile Vatican II à Rome (1962-1965). Le Pape Jean XXIII, l'initiateur de ce Concile adresse des invitations à un certain nombre de dirigeants des pays africains, fraîchement indépendants. Invité, le Président du Cameroun AHMADOU AHIDJO, est représenté par M. Philémon BEB A DON, Ministre plénipotentiaire, qui à cette occasion, offre un présent au Pape XXIII. L'Etat du Cameroun est bel et bien représenté à l'ouverture du Concile Vatican II à Rome, le 11 octobre 1962.

En 1966, au lendemain du Concile Vatican II, le Président AHMADOU AHIDJO, répondant à une invitation du Pape Paul VI, qui a succédé au Pape Jean XXIII, se rend à Rome en compagnie de Mgr Yves Plumey, évêque de Garoua. Il est reçu avec les honneurs dus à un Chef d'Etat. C'est au terme de cette visite que les relations diplomatiques vont être nouées entre l'Etat du Cameroun et le Saint-Siège, le 31 octobre 1966.

Le Cameroun ouvre une chancellerie à Rome, tandis que le Saint-Siège alors ouvre une Nonciature apostolique à Yaoundé couvrant le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Cameroun. Le Nonce apostolique est le porte-parole du Saint-Siège. De 1966 à 2013, les représentants suivants du Saint-Siège se succèdent à Yaoundé :

- Mgr Luigi Poggi 1966-1969,
- Mgr Ernesto Gallina 1969-1971,
- Mgr Jean Jadot 1971-1976,
- Mgr Joseph Uhac 1976- 1981,
- Mgr Donato Squicciarini (Nonce) 1981-1989,

- Mgr Santos Abril Y Castello (Nonce) 1989- 1996,
- Mgr Félix Del Blanco Prieto (Nonce) 1996- 2003,
- Mgr Eliseo Antonio Ariotti (Nonce) 2003-2009
- Mgr Piero PIOPPPO (Nonce) depuis 2010.

De son côté, le Cameroun a toujours su accorder une attention soutenue à ses relations avec le Saint-Siège, en chargeant son ambassadeur en République Fédérale d'Allemagne de couvrir avec un soin particulier le Vatican.

Dans sa politique de diplomatie efficace et de proximité, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA a rompu avec cette pratique. En 2002, le Chef de l'Etat nomme M. Philippe MATAGA comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun près le Saint-Siège avec résidence à Rome. Malheureusement, le représentant du Cameroun décèdera avant d'avoir pris service.

Le 25 janvier 2008, M. Antoine ZANGA est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près le Saint-Siège toujours avec résidence à Rome. Il a présenté ses lettres de créance au Pape Benoît XVI le 16 juin 2008. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le Saint-Père a salué ce tournant important dans les relations entre le Cameroun et le Saint-Siège.

S'agissant de l'échange des visites entre les plus hautes autorités du Cameroun et du Vatican, il convient de relever que le Président Paul BIYA a effectué sa première officielle au Vatican

en novembre 1986. Le Chef de l'Etat a assisté personnellement aux obsèques du Pape Jean Paul II à Rome, le 08 avril 2005. En 2011, le Président de la République, accompagné de son épouse Madame Chantal BIYA assiste à la cérémonie de béatification de Jean Paul II à Rome. Ce Pape qui, par deux fois, du 09 au 14 août 1985 et du 14 au 16 septembre 1995 a visité le Cameroun et reçu un accueil inénarrable tant de la part du Président de la République Paul BIYA que du Peuple camerounais tout entier. En 1995, Jean Paul II a promulgué à Yaoundé « l'exhortation apostolique post-synodale *Ecclésia in Africa* ».

Pour son premier voyage apostolique en Afrique, le Pape Benoit XVI a séjourné au Cameroun, première étape de ce voyage, du 17 au 20 mars où il a promulgué l'« instrumentum laboris » (document de travail) du deuxième synode spécial des évêques consacré à l'Afrique. A cette occasion, Benoit XVI a reçu un accueil mémorable de la part du Chef de l'Etat et de son épouse, Madame Chantal BIYA, ainsi que de l'ensemble des Camerounais dans leur grande diversité ethnique et religieuse. Le Pape a célébré une messe pontificale au stade omnisports AHMADOU AHIDJO de Yaoundé devant 60 000 personnes par lesquelles des dignitaires musulmans et des fidèles d'autres confessions chrétiennes. Au départ du Cameroun, le 20 mars 2009, Benoit XVI a eu ces propos : « Plusieurs scènes que j'ai vécues ici resteront profondément gravées dans ma mémoire. Que Dieu bénisse ce merveilleux pays qui est une Afrique en miniature, qui est une terre de promesse et une terre d'une rayonnante beauté ».

A l'invitation de Sa Sainteté le Pape François, le Président Paul BIYA, accompagné de la Première Dame, Madame Chantal BIYA, a effectué une visite officielle dans l'Etat de la Cité du Vatican, le 18 octobre 2013, quelques mois seulement après l'élection du Pape François au siège apostolique, le 13 mars 2013.

Un accord cadre qui fixe le cadre juridique des relations entre l'Eglise catholique et la République du Cameroun, dans le but de clarifier le

fonctionnement de l'Eglise catholique dans notre pays, a été signé le 13 janvier 2014 à Yaoundé entre le Ministre des Relations Extérieures du Cameroun, Pierre Moukoko Mbonjo et le Nonce Apostolique au Cameroun, S.E. Piero Pioppo. Annoncé lors de la visite officielle du Président de la République, S.E. Paul BIYA, dans l'Etat de la Cité du Vatican le 18 octobre 2013, ce traité règle les relations Eglise-Etat, qui, dans les limites de leurs compétences respectives autonomes, s'engagent à œuvrer ensemble au bien-être moral, spirituel et matériel de la personne et de la collectivité nationale.

Au plan social, l'Eglise catholique au Cameroun compte plus de 50% des adeptes du christianisme et très bien implantée.

Au plan social, il n'est pas dans la politique du Saint-Siège de publier ses réalisations. Toutefois, l'Eglise catholique est engagée au Cameroun à travers les Evêques et les églises locales. Le Cameroun compte cinq (05) Archidiocèses (Yaoundé, Douala, Bamenda, Garoua, Bertoua) et vingt (20) diocèses dont le diocèse de Bafang créé en juillet 2012.

S'agissant de l'action sociale de l'Eglise au Cameroun, elle repose sur deux principaux piliers : l'éducation et la santé.

1. L'éducation

L'Eglise catholique accompagne de manière significative le Gouvernement camerounais dans le domaine de l'éducation, à travers la création des écoles maternelles, primaires et secondaires même dans les zones les plus reculées du pays. Au niveau de l'enseignement supérieur, il existe sept (07) Universités Catholiques au Cameroun. Cependant, le fleuron de l'enseignement supérieur catholique dans le pays reste l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) à Yaoundé. Créée en 1989, l'UCAC est ouverte à toute personne chrétienne ou non. Elle offre des formations en cycle de licence dans les domaines des sciences sociales et de gestion, mention sciences sociales et juridiques, gestion d'entreprises. Elle forme également au cycle master dans les domaines

du Management, Economie Finances-Systèmes d'information, Droits de l'Homme. Les diplômes délivrés par l'UCAC sont reconnus de plein droit par l'Etat camerounais.

2. La santé

Il existe plusieurs formations sanitaires appartenant à l'Eglise Catholique au Cameroun. A titre d'exemple, l'on pourrait citer les hôpitaux de Garoua, Poli et Tokombéré dans la partie septentrionale du pays, l'hôpital de Salapoumbé à l'Est, et surtout l'hôpital de référence Sainte

Elisabeth de Shisong, région du Nord-Ouest. Cet hôpital, créé en 2002, héberge l'unique centre de soins de cardiologie à cœur en Afrique Centrale et Occidentale. Le plateau technique est de grande qualité.

En dehors de l'éducation et de la santé, l'Eglise catholique intervient aussi dans le domaine de la promotion humaine, de la paix et de la justice. L'action de l'Eglise se fait également sentir dans la communication sociale.



APERCU HISTORIQUE SUR L'EGLISE CATHOLIQUE AU CAMEROUN

Contrairement aux autres pays d'Afrique noire où le projet d'évangélisation était conçu à partir de la métropole, au Cameroun, c'est un natif du pays qui est allé en Allemagne bousculer la conscience missionnaire.

Comparant le Cameroun à Israël, terre d'élection de Dieu, Mgr François Xavier Vogt, un des pères fondateurs de l'Eglise qui est au Cameroun disait, reprenant le psalmiste : « pas un peuple qu'il ait ainsi traité ». Ce vicaire apostolique du Cameroun (1922-1943) pensait alors que le Cameroun en Afrique noire est le nouveau pays élu de Dieu.

En effet, les conditions dans lesquelles le pays a été évangélisé et la rapidité avec laquelle la Mission catholique a gagné du terrain, ont poussé les observateurs à parler de miracle camerounais.

Ce miracle, pour ainsi dire, tient d'abord au caractère original de l'évangélisation de notre pays.

Alors que pour l'ensemble des pays d'Afrique noire, ce sont les missionnaires qui, depuis les métropoles occidentales, ont conçu le projet d'aller à la conversion des peuples dits « païens », au Cameroun, c'est un Camerounais qui est allée au devant de la Bonne Nouvelle bousculer la conscience missionnaire allemande, et qui, à son retour à Douala, s'est mis au service de la Mission catholique. Andreas KWA MBANGE puisqu'il s'agit de lui, est allé en Allemagne en 1888, pour apprendre le métier de boulanger.

Contre toute attente, il a demandé à se faire

baptiser. Ce baptême intervenu le 6 janvier 1889, en pleine solennité de l'Epiphanie, amène son parrain, le célèbre orateur du parti politique allemand connu sous le nom de ZENTRUM, Dr Ludwig Windthorst, à poser le problème de l'évangélisation du Cameroun où les missionnaires protestants avaient devancé les catholiques de près d'un demi-siècle. Les protestants étaient en effet à pied d'œuvre dans la région côtière dès 1841.

Grâce à l'intervention de Dr Ludwig Windthorst, la préfecture apostolique du Cameroun est créée le 18 mars 1890 et confiée aux missionnaires pallottins d'origine ou de nationalité allemande. Le préfet apostolique du Cameroun est nommé le 20 juillet 1890, en la personne du Père Heinrich Vieter, vicaire apostolique, sacré évêque à Limburg, le 22 janvier 1905.

C'est ce prêtre qui, le 8 décembre 1890 consacre l'Eglise naissante à Marie, Reine des Apôtres, à Marienberg (localité située dans le département de la Sanaga Maritime, région du Littoral), plaçant ainsi le Cameroun sous la protection de la Vierge Marie. Au cours de cette période coloniale allemande, une autre congrégation religieuse, les Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, est autorisée, en 1912, à envoyer des missionnaires au Cameroun. On parle alors de la Mission de l'Adamaoua et celle-ci est érigée en préfecture apostolique de l'Adamaoua le 28 avril 1914.

La première Guerre Mondiale qui éclate en Europe en 1914, s'étend très rapidement en Afrique, notamment dans les colonies allemandes. La campagne camerounaise de cette guerre dure deux ans (1er août 1914-20 février 1916). Les Français

et les Anglais étant devenus les nouveaux maîtres du territoire camerounais qu'ils vont se partager, tous les Allemands, y compris les missionnaires sont expulsés du pays.

Les missionnaires spiritains (congrégation du Saint-Esprit) remplacent les pallottins dans les Missions fondées dans le Sud-Cameroun, une frange importante du territoire confiée par la Société des Nations (SDN) à la France par le biais du mandat. Les Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, qui ont commencé l'évangélisation du Cameroun par Kumbo (région du Nord-Ouest) et dans la région des hautes terres de l'Ouest, peuvent continuer à exercer leur apostolat, à condition de remplacer les Allemands par les Français, les Belges ou par les Luxembourgeois de la même congrégation. Il leur sera demandé, en 1921, de libérer les Missions

situées au Cameroun à celles qui sont fondées au Cameroun français. Les Missionnaires de Saint-Joseph de Mill-Hill d'obédience anglo-saxonne, s'installent au Cameroun britannique en 1921. En 1946, arrivent les Oblats de Marie Immaculée pour l'évangélisation du Grand Nord.

De cette brève histoire qui, aujourd'hui fait 123 ans, on peut retenir comme événements majeurs : l'ordination des premiers prêtres camerounais le 8 décembre 1935, le sacre du premier évêque camerounais en la personne de Mgr Paul Etoga, le 30 novembre 1955 ; l'érection de l'archidiocèse de Yaoundé et des diocèses de Garoua, Doumé, Nkongsamba et Douala, le 14 septembre 1955 ; la nomination du premier archevêque camerounais en la personne de Mgr Jean Zoa, le 20 novembre 1961 ; et l'élévation de Mgr Christian Tumi à la



L'OEUMENISME ET LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX AU CAMEROUN

La diversité religieuse au Cameroun est à l'image de sa diversité ethnique et culturelle (plus de 200 ethnies cohabitent dans ce pays). Grâce à la sagesse du Président Paul BIYA, toutes les religions vivent et se développent en bonne intelligence.

Le Cameroun n'est pas seulement une terre de diversités ethniques, mais aussi un carrefour des religions. Le pays est profondément marqué du sceau de la diversité. Il offre à la face du monde, un exemple unique de cohabitation pacifique des religions ; ceci grâce à une législation qui garantit la liberté de conscience pour autant que celle-ci ne heurte pas les institutions républicaines et les bonnes mœurs. Il faut également noter l'esprit de dialogue et de paix qui habite les responsables des communautés de foi ainsi que leurs fidèles.

Chaque fois qu'il est sollicité pour autoriser un culte interreligieux, le Gouvernement s'est toujours montré favorable, surtout lorsqu'il s'agit d'évènement important et d'intérêt national.

Des institutions à caractère religieux pour l'œcuménisme et le dialogue interreligieux fonctionnent au Cameroun. Parmi celles-ci, on peut citer le Service Œcuménique pour la Paix et l'Association Camerounaise pour le Dialogue Interreligieux (ACADIR). Cette dernière, fondée en 2006, regroupe l'église catholique (40%), les Eglises Protestantes (20%), l'Eglise Orthodoxe (5%) et les Musulmans (25%). La structure reste ouverte aux autres communautés de foi, à condition qu'elles s'engagent à travailler pour la paix et le progrès social au Cameroun, dans le respect des autres membres. L'ACADIR est favorable au droit à la différence et incite les écoles et les centres de santé confessionnels à accueillir les élèves ou les malades sans distinction d'appartenance religieuse ou ethnique.

On peut donc se réjouir de constater qu'au Cameroun, grâce à la sagesse du Président Paul BIYA, toutes les religions vivent et se développent en bonne intelligence.